

L'EXPRESS POLITIQUE



« Pause de réflexion »

■ Québec et Ottawa ont suspendu hier les discussions devant mener à une entente sur la formation de la main-d'œuvre. Le ministre québécois des Affaires internationales, Jacques Brassard, a indiqué hier qu'il devait rencontrer son homologue fédéral, Stéphane Dion, la semaine prochaine. Comme l'avait fait plus tôt le premier ministre Bouchard, M. Brassard a indiqué que les discussions d'hier entre les chefs de cabinet des deux premiers ministres n'avaient pas abouti à une entente. Dans les coulisses à Québec, on soutient qu'Ottawa tient à affirmer que la Loi sur les langues officielles s'applique pour les mesures de formation de la main-d'œuvre. Le ministre Pierre Pettigrew, à Ottawa, a déclaré que les deux parties ont décidé « d'une pause de réflexion, qui n'est pas une rupture, qui permettra de mesurer l'espace qui reste à franchir ».

Denis Lessard

Des tarifs douaniers éliminés

■ Dans l'un ou l'autre des pays d'Amérique du Nord, les produits pharmaceutiques, les pièces automobiles et les pièces d'avions font partie d'une liste de 75 produits qui coûteront moins cher à importer à compter du 1^{er} juillet, a annoncé hier le ministre canadien du Commerce international, Art Eggleton, au terme d'une rencontre avec ses homologues des États-Unis et du Mexique. Les tarifs douaniers normalement imposés pour importer ces produits seront donc éliminés plus tôt que prévu, en vertu de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Presse Canadienne

Westray: nouveau procès

■ La Cour suprême du Canada ordonne la tenue d'un nouveau procès pour deux anciens dirigeants de la mine Westray, en Nouvelle-Écosse. Les deux hommes devront retourner devant la justice pour faire face à des accusations d'homicide involontaire et de négligence criminelle ayant entraîné la mort de 26 personnes dans l'explosion et l'incendie de la mine de charbon de Plymouth, en 1992. Dans une décision rendue par sept voix contre deux, hier, le tribunal a décrété que le juge qui avait présidé le procès de Gerald Phillips et de Roger Parry, en 1995, avait soulevé un doute sur son impartialité en tentant d'obtenir que le procureur principal de la Couronne soit remplacé.

Presse Canadienne

Un milliard de taxes?

■ L'ancien ministre des Finances André Bourbeau prédit que le gouvernement devra décréter 1,1 milliard en nouvelles taxes mardi prochain pour boucler son budget. Interpellant à l'Assemblée nationale le ministre des Finances Bernard Landry, M. Bourbeau, qui est député libéral de Laporte, a calculé que pour faire face à ses dépenses, le gouvernement devra toucher cette année des revenus de 31,7 milliards provenant des taxes et impôts. Or les revenus prévus dans les documents du gouvernement ne sont que de 30,6 milliards. « Il y a un manque à gagner et le gouvernement devra aller chercher cette somme », a dit M. Bourbeau en invitant le ministre Landry à dire où il va trouver un tel montant de 1,1 milliard. Le ministre des Finances, Bernard Landry, s'est moqué de son prédécesseur libéral aux Finances, l'invitant à écouter attentivement, mardi prochain. « Cela rafraîchira ses leçons d'économie et lui fera davantage regretter son passé », a-t-il conclu.

Presse Canadienne

Autres informations pages B4 et B5

La Commission de la métropole décisionnelle plus tôt que prévu?

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Commission de développement de la métropole pourrait devenir décisionnelle plus rapidement que ne le prévoit la loi qui en jette les fondements, avance le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, à l'issue de trois semaines de consultation publique.

Dans le projet de loi qui devrait être adopté dans les prochaines semaines par l'Assemblée nationale, la CDM n'est pour l'instant que consultative et peut, à la fin de 1998, revêtir un caractère plus décisionnel.

Mais après une commission parlementaire où de nombreux groupes sont venus clamer leur exaspération devant l'inaction de Québec, ces dernières années, face aux problèmes criants de la métropole, le ministre Ménard semble être redevenu plus réceptif à la formule décisionnelle, qu'il préconisait d'ailleurs au départ.

« Je la vois décisionnelle (la Commission) lorsque les membres la décideront. Ce sera à la Commission de décider elle-même. Plus ils

vont réussir de choses ensemble, plus ils vont avoir le goût d'en faire d'autres », dit-il.

Mais pour être entérinée par le ministre, la décision devra être quasi unanime, prévient-il. « Si c'était la recommandation de la Commission dans son ensemble (de devenir décisionnelle) j'acquiescerais à cette recommandation. » Si certains groupes n'étaient pas d'accord, M. Ménard se ferait le « défenseur des minorités ».

Après avoir entendu des dizaines de groupes et parcouru autant de mémoires, le ministre demeure convaincu que sa commission est toujours le meilleur point de départ pour la création d'un nouvel esprit métropolitain.

« Beaucoup de gens nous ont dit

que ce n'était pas parfait, mais qu'il fallait commencer par faire quelque chose. « Dans une métropole, il ne faut pas briser l'initiative, il faut que tout le monde y aille de bon gré. Il ne faut pas imposer », dit-il.

Malgré la large diversité d'opinions entendues, Ménard demeure convaincu de la nécessité d'en arriver à un consensus. Le modèle torontois, où le gouvernement a forcé la fusion de six villes pour former une mégapole de quatre millions d'habitants, ne convient pas au Québec, tranche-t-il.

« Je vais regarder Toronto évoluer, mais je suis loin d'être sûr que plus gros, c'est meilleur et moins cher. On est très loin derrière eux par rapport aux points de concentration, mais ce n'est pas la tendance nord-américaine que de créer des villes de plus d'un million d'habitants. »

Le dernier organisme entendu en commission parlementaire, le défunt groupe de travail sur Montréal et sa région, est cependant venu souligner avec force à quel point la concurrence de Toronto allait se faire beaucoup plus précise, pour Montréal, à la suite de cette réorganisation.

« C'est très frustrant d'être ici, le 20 mars 1997, alors que le rapport Pichette est sorti il y a quatre ans. C'est regrettable que quatre ans soient passés sans action. Maintenant, on va être à la remorque de Toronto, et nous n'avons plus beaucoup de temps », souligne Stephen Cheasley, ex-membre du groupe.

S'il se déclare favorable à la Commission — un premier pas dans la bonne direction — l'ex-président du groupe, Claude Pichette, croit que son travail sera loin d'être facile. « Ça va être extrêmement difficile, puisque les municipalités et les MRC qui sont défavorables vont se liguer contre la Commission et aller chercher des appuis dans les ministères sectoriels pour mettre des bâtons dans les roues de la commission », croit-il.



Serge Ménard



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les représentants des syndicats touchés par l'entente de principe intervenue hier dans le secteur de la santé ont livré leurs commentaires hier, au cours d'une conférence de presse. Sur la photo, on aperçoit Mme Jennie Skene, présidente de la FIIQ, et M. Henri Massé, secrétaire général de la FTQ.

« Match nul », dit Henri Massé

Les infirmières et les secteurs santé de la FTQ et de la CEQ sont les premiers à régler

PAUL ROY

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a qualifié hier de « match nul », le « combat de boxe » qui vient d'opposer le gouvernement à la moitié des 200 000 syndiqués du secteur de la santé, représentés par la FTQ (45 000), la Fédération des infirmières (FIIQ) (45 000) et la CEQ (7000). L'autre moitié, représentée par la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, n'avait pas encore réglé au moment d'écrire ces lignes.

Les trois premiers groupes, on le sait, ont conclu une entente de principe avec le gouvernement à la toute fin du dernier round, mercredi soir. Et selon M. Massé, leur ré-

ponse finale devrait parvenir au gouvernement vers le milieu de la semaine prochaine. La rédaction des textes n'était pas terminée hier après-midi, et les syndicats de la base devront être consultés.

Il dit toutefois ne pas craindre de pépins : « Il faudrait être insignifiants, après avoir traversé tout ça, de bloquer sur des textes. »

Le gouvernement et ses 400 000 employés syndiqués négocient depuis quatre mois une réduction récurrente de 800 millions des coûts de main-d'œuvre de l'État, via l'abolition sans remplacement de 15 000 postes à temps complet.

La FIIQ, la FTQ-santé et la CEQ-santé, qui comptent pour près du quart des effectifs totaux, ont été les premiers à régler.

« Pour nous, ce match nul est important parce qu'au départ, nous avions reçu un coup en bas de la ceinture, a dit hier M. Massé. Il a donc fallu quelques jabs pour les ramener à la raison. »

Le coup auquel il fait allusion, c'est la tentative patronale, ces dernières semaines, de rouvrir les con-

ventions collectives pour faciliter les départs, dont on estime le nombre à 8500 pour tout le secteur de la santé. Les syndicats prétendaient qu'il était possible, en concédant quelques « assouplissements », de ne pas toucher aux conventions.

Et c'est ce qui est arrivé. Le gouvernement a finalement retiré ses demandes, et les syndicats ont accepté d'alléger les procédures d'af-fichage des postes qui seront libérés en masse par les travailleurs se prévalant des mesures d'incitation à la retraite.

Mais à la FAS (l'autre moitié du secteur santé), on interprétait très différemment les résultats du combat. Pour son président, Louis Roy, ce que les trois qui ont réglé appellent des « assouplissements » sont dans les faits d'authentiques réouvertures de conventions collectives.

Jennie Skene, présidente de la FIIQ, a pour sa part expliqué que les départs prévus auront le mérite de libérer des postes pour ceux (les plus jeunes) qui végètent en sécurité d'emploi à la suite, entre autres, des nombreuses fermetures d'hôpitaux.

Le directeur des élections se penche sur les dépenses d'Option Canada

PC et La Presse, OTTAWA

Le directeur des élections du Québec, Pierre-F. Côté, procédera à des vérifications sur de présumées dépenses effectuées en marge du référendum d'octobre 1995.

Ces vérifications porteront sur des révélations faites par le quotidien *The Gazette* dans son numéro d'hier, et selon lesquelles une somme de 4,8 millions aurait été dépensée par un groupe appelé Option Canada pour la promotion du fédéralisme dans le cadre de la campagne référendaire.

Selon le quotidien montréalais, ces sommes proviendraient des fonds votés pour aider les minorités linguistiques à travers le Canada.

« Les vérifications serviront à déterminer si ce groupe a ou non effectué de telles dépenses et si elles ont été effectuées au cours de la campagne référendaire », a dit hier Bernard Renald, porte-parole du Directeur des élections.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, a soutenu que la somme en question constituait « un détournement de fonds » et qu'il pourrait y avoir des poursuites.

Selon lui, il ne fait « aucun doute » que la subvention dont a bénéficié le groupe, à moins de deux mois du référendum, a été injectée dans la campagne du NON.

René Lemaire, un des dirigeants du groupe, nie cependant dans les pages de *The Gazette* que l'organisme ait violé la loi référendaire. « Je n'aurais jamais risqué de passer le reste de ma vie en prison », déclare-t-il.

Le ministre a affirmé n'avoir jamais entendu parler du groupe Option Canada avant hier.

« Cela ressemble étrangement à un système de financement caché d'activités référendaires », a-t-il dit.

Il a mis en relief le fait que l'organisme « a vu le jour très rapidement et a reçu immédiatement des millions de dollars d'Ottawa ».

Il a rappelé que la somme de 4,8 millions présumément dépensée par Option Canada était presque l'équivalent de la somme permise par la loi pour chacun des deux comités nationaux.

À Ottawa, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a esquivé les questions sur le rôle dévolu à Option Canada dans le cadre de la campagne référendaire. Elle s'est bornée à dire que sa mission ressemblait à celle du Conseil de la souveraineté du Québec, qui était dirigé par Yves Duhaime au cours de la période référendaire.

« La somme de 4,8 millions est exactement la même qui a été donnée par le gouvernement du Québec au groupe de M. Duhaime », a-t-elle précisé.

Elle a justifié l'utilisation des budgets du programme destiné aux minorités linguistiques de cette façon : « (Le programme des) langues officielles donne des subventions aux groupes qui font la promotion du Canada ».

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Les parents pauvres

Les pays occidentaux se préparent discrètement à intervenir dans une Albanie qui est livrée à une anarchie presque totale. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui comprend tous les pays européens avec les États-Unis et le Canada, s'est déclarée prête à aider la démocratisation de l'Albanie et à « explorer la possibilité de surveiller le ramassage des armes » détenues par les rebelles.



Frédéric Wagnière

Le degré de fermeté, dont témoigne cette décision, fait penser qu'il suffit d'un voyou armé d'un Kalashnikov pour que l'OSCE recule, et ce, dans un pays où beaucoup de voyous sont armés.

Mais ne jetons pas la pierre à l'OSCE, car ni l'OTAN ni l'ONU n'ont quoi que ce soit de mieux à proposer. Il est clair que personne ne veut intervenir, après tous les déboires subis en Bosnie au cours des dernières années. Or, la crise albanaise a tout le potentiel destructeur de la crise bosniaque. Dans les deux cas, une crise interne complexe risque d'embraser toute la région.

Il y a quelques années, on pensait que ce seraient des troubles chez les Albanais de Serbie et de Macédoine qui entraîneraient une Albanie relativement tranquille dans la guerre. Maintenant, c'est davantage le danger d'une guerre civile en Albanie qui menace les pays voisins. L'OSCE

n'a pas tort de se méfier des Balkans, où tout conflit local trouve un écho sur le plan international.

Cela n'a pas toujours été ainsi. Après le reflux de l'Empire ottoman, au siècle dernier, la convoitise des grandes puissances freinait les débordements nationalistes et imposait une paix fragile. La guerre froide a aussi maintenu la paix, quoique les excès idéologiques aient contribué aux haines et aux ressentiments qui ressortent si violemment de nos jours. Mais aujourd'hui, les grandes puissances ne sont pas prêtes à se battre pour l'Albanie ou la Serbie. Elles épousent l'avis du chancelier Bismarck qui disait qu'il n'avait pas l'intention de sacrifier les os d'un grenadier poméranien pour les Balkans.

Ce qui manque à toutes les interventions de la communauté internationale dans l'ex-Yougoslavie, ainsi que dans le projet d'intervention en Albanie, c'est une vision de l'Europe et du monde qui justifierait celles-ci et qui les rendrait inévitables. Parler de démocratie, de justice et de prospérité à des nations, à des tribus et à des clans qui n'ont jamais connu ces notions, tel que nous les entendons, c'est leur proposer des abstractions déroutantes qui ne répondent pas à leurs attentes.

Lors des longues négociations de Dayton, les diplomates américains avaient réussi à faire reconnaître aux présidents bosniaque, croate et serbe que leurs intérêts communs étaient plus forts que ce qui les divisait. Les trois présidents sont rentrés chez eux avec pas mal de bonne volonté. Mais, une fois de retour dans leurs capitales, l'esprit de clocher balkanique a repris le dessus, au point où il faudrait une nouvelle séance de traitement à Dayton

pour faire de nouveau avancer la réhabilitation de la Bosnie.

Pour les Albanais, la situation est bien pire parce qu'ils ont été effectivement coupés du reste du monde pendant un demi-siècle. Au moins, les Yougoslaves possédaient une économie de marché rudimentaire chez eux, et des millions d'entre eux avaient travaillé en Europe de l'Ouest. Dans ce contexte, l'idée que l'aide urgente dont l'Albanie a besoin pour échapper à la guerre civile puisse uniquement se résumer en une aide à la démocratisation et au ramassage des armes est très naïve.

L'incapacité des pays occidentaux à agir dans les Balkans vient de leur histoire récente. Après deux guerres mondiales, l'Europe était prête à assujettir beaucoup de prérogatives nationales traditionnelles à la concertation, puis à des organisations comme l'OTAN et l'Union européenne.

Cette évolution a été très bénéfique pour les pays qui y ont participé et a su entraîner dans son sillage certains autres qui en étaient exclus à l'origine, comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Et comme c'est maintenant le tour pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Pour les pays qui y sont admis, ce modèle de société est une source de motivation au moins aussi forte que le nationalisme. Mais, pour les autres, c'est une source de frustration continuelle.

Les Albanais, les Bosniaques et les Serbes savent qu'ils sont les parents pauvres d'une Europe dont ils ne feront jamais entièrement partie. Et ils ressentent toute intervention davantage comme une marque de condescendance que comme de la solidarité.

Pauvre Manning!

Amoins d'incident imprévu, Preston Manning devra assumer sa frustration jusqu'à l'expiration de son présent mandat. Peut-être même jusqu'à la fin de sa carrière politique.

Arrivé presque à égalité avec le Bloc aux dernières élections, il n'aura finalement pas réussi, en quatre ans, malgré les aléas des partielles et des changements d'allégeance, à lui enlever le statut d'opposition officielle. Et si les sondages qui sont assez déprimants pour le Parti réformiste se confirment, il ne restera peut-être pas suffisamment longtemps à sa tête pour pouvoir rêver de s'asseoir enfin un jour dans le fauteuil tant convoité.



Pierre Gravel

C'est sans doute décevant pour lui, mais ça ne justifie en rien la tempête qu'il tente en vain de déclencher, depuis lundi, afin de ravir son titre à Gilles Duceppe. Depuis, en fait, que le député Nic Leblanc a fait perdre au Bloc sa majorité d'un siège sur les réformistes en quittant le caucus pour manifester sa dissidence à l'endroit du nouveau leader bloquiste.

Outre le fait que le jeu n'en vaut pas la chandelle, si peu de temps avant le prochain scrutin, c'est l'apparente incapacité de M. Manning à comprendre les raisons fournies par le président de la Chambre, il y a un an, pour lui refuser la même chose qui sont révélatrices. Elle montrent en tout cas que le Canada l'a échappé belle. Et que, tout compte fait, entre deux partis régionalistes, il vaut mieux avoir comme chef de l'opposition un séparatiste qui respecte les règles du jeu qu'un fédéraliste buté qui est prêt à les fausser pour arriver à ses fins.

LES POLITICIENS N'ONT ÊTRE DES MENTEURS



... LA PREUVE, REGARDEZ-MOI, JE N'AI RIEN À DIRE ET C'EST LA PURE VÉRITÉ !

SRM 97
21-3

DRÔTES RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Charest doit recueillir l'appui des fédéralistes

À la veille des prochaines élections fédérales, on doit se demander lequel des deux leaders fédéralistes mérite la confiance des Québécois. Les discours de Jean Chrétien et de son parti en est un de division et d'affrontement entre les Québécois.

Nous, qui croyons au Canada, ne pouvons plus risquer l'avenir de notre pays une fois de plus. Plus les fédéralistes voteront en force pour Jean Chrétien et le Parti libéral, plus celui-ci sera convaincu que la question du Québec est réglée. Jean Chrétien interprétera un vote massif en sa faveur comme un appui à ses actions. Plus Jean Chrétien aura de votes et de députés, moins il bougera.

Si nous voulons sauver notre pays, nous devons appuyer Jean Charest. Il est le seul leader fédéraliste qui peut faire baisser l'appui à la souveraineté nettement en bas du 50 %. Jean Charest peut amener les séparatistes « mous » dans notre camp. Jean Charest est un rassembleur et a la capacité de faire aimer notre pays (le Canada) à une majorité de Québécois.

Nous ne voulons plus vivre des situations comme celle du dernier référendum, car notre pays risquerait de ne pas y survivre. Nous devons sérieusement penser au leader qui est le plus apte à régler la question québécoise. Lequel de ces deux leaders a la capacité et surtout la volonté de nous faire inté-

grer la Constitution canadienne. Jean Chrétien n'est pas convaincant, tout simplement parce qu'il n'en n'est pas convaincu. Jean Charest a toujours travaillé avec et pour les Québécois.

C'est l'avenir de notre pays qui se joue, lors de la prochaine campagne électorale. Nous avons tous exigé du changement rapide et des actions concrètes, mais Jean Chrétien donne actuellement raison aux séparatistes. Le Québec recule avec Jean Chrétien. Nous méritons mieux que cela. Les prochaines élections fédérales seront décisives pour l'avenir de notre pays. Avant d'appuyer Jean Chrétien, il faut y penser très sérieusement. Cette fois-ci, plaçons les intérêts de notre pays avant celui des partis.

Martin JOLICOEUR
Sainte-Adèle

Incinérateur : à qui profite le projet ?

Le projet d'incinérateur de Montréal-Est, que plusieurs croyaient à jamais sur les tablettes, refait incroyablement surface.

En effet, le président de la compagnie Foster Wheeler s'occupe maintenant, personnellement, de faire la promotion de son projet auprès du ministre de l'Environnement, David Cliche. Foster Wheeler propose désormais de construire l'incinérateur à ses frais...

On devrait se méfier d'une multinationale américaine qui propose de gérer « gratuitement » les déchets dans l'île de Montréal. Foster Wheeler, entreprise capitaliste, ne fait pas la charité et voudra rapidement rentabiliser son investissement. Comment ? En important des déchets. D'abord de l'extérieur de Montréal, puis des États-Unis et du Canada. L'écono-

mie de Montréal va-t-elle si mal qu'il faille en faire une ville du tiers monde où l'on importe et fait le commerce des déchets ?

Cet aberrant projet d'incinérateur est défendu par certains comme un « projet de société ». Ces défenseurs de l'incinérateur sont-ils inconscients, achetés ou naïfs ? Brûler des déchets est tout sauf un projet de société. Le recyclage représente un projet de société qui relève de l'effort collectif pour diminuer la masse des déchets. L'incinérateur apparaît comme une solution facile et suicidaire à un problème compliqué. L'incinérateur sera catastrophique pour l'Est de Montréal : il polluera, causera des problèmes de santé, créera peu d'emplois, entachera à jamais l'image de l'Est, ruinera les propriétaires de maison... Qui voudra habiter dans un quartier pollué et identifié par un incinérateur ?

Lors des séances du BAPE, les citoyens de l'île de Montréal ont désapprouvé massivement ce projet désastreux et antidémocratique. Tout le monde est contre cet incinérateur. Je défie d'ailleurs les autorités de tenir un référendum sur la venue d'un incinérateur... Certains s'entêtent pourtant à promouvoir l'incinérateur. Cet entêtement me semble louche.

Depuis le début, les tractions au sujet de l'incinérateur tiennent du magouillage, du jeu de couilles. La question à poser est celle-ci : à qui profite l'incinérateur ? Qu'est-ce qui motive ceux qui s'acharnent à faire venir cet incinérateur ? Il ne profitera certainement pas aux citoyens de l'Est de Montréal, principaux concernés qui vont vivre avec cet incinérateur pendant des décennies. L'incinérateur profitera à ceux, corrompus, qui mettent leur

intérêt personnel au-dessus des besoins collectifs.

Maxime BLANCHARD

Un châtime s'impose

Dans un article publié dimanche dernier, *La Presse* qualifie « d'hurluberlu » l'auteur de l'incident survenu lors du discours de M. Duhaime, durant le congrès au leadership du Bloc québécois. Ce mot me semble particulièrement mal choisi ; il banalise tout l'odieux de son geste.



Yves Duhaime

Cet agent provocateur, sachez-le, a agi dans la plus pure tradition de l'extrême droite qui, fort subtilement, projette sur le Bloc québécois ses propres obsessions dominatrices. Ces fanatiques cherchent à saboter par tous les moyens le débat démocratique dans notre société. On en trouve dans toutes les communautés, quels que soient les critères d'appartenance, fussent-ils linguistiques ou religieux. Leur objectif consiste à déstabiliser le climat politique et instaurer au Québec une situation insurrectionnelle qui permettrait de justifier, comme ce fut le cas en octobre 1970, une intervention de l'armée canadienne et de museler ainsi, à nouveau, les aspirations d'un peuple déjà divisé sur la question de sa propre indépendance.

La provocation est évidente, l'insulte grossière ! Cet « hurluberlu » mérite d'être traduit devant une cour de justice. Son message véhicule le pire symbole haineux de

l'histoire de l'humanité : la croix gammée ; son contenu non verbal est diffamatoire à l'égard de tous les citoyens du Québec. Un châtime s'impose.

Qui va laver l'honneur de la nation ? Nos politiciens vont-ils banaliser eux aussi « l'incident » ?

André GATEFF
Laval

Excellent travail

Il ne se passe pas un jour sans que l'on entende parler négativement des services hospitaliers offerts au Québec.

J'aimerais livrer mon témoignage et celui de ma famille à l'égard des soins que mon père a reçus, récemment, à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Le 26 février dernier, son cardiologue le fait entrer à l'urgence de l'ICM. On lui diagnostique trois artères bloquées. Les médecins n'ont pas lésiné sur son cas et ont décidé de l'opérer quelques jours plus tard. Contrairement à une croyance populaire, nous n'avons jamais ressenti qu'il n'était qu'un numéro. Nous avons tous été traités d'une façon très humaine et très compréhensive par le personnel de l'Institut.

Je tiens, à remercier, au nom de mon père et de ma famille, les médecins, infirmières et infirmiers de l'ICM pour leur gentillesse et leur patience. Et, par-dessus tout, pour leur façon de préserver la dignité humaine de leurs patients.

Mesdames et messieurs vous faites de l'excellent travail. N'oubliez jamais que vous faites toute la différence pour nous dans ces moments difficiles. Merci.

Philippe AZIZ
Saint-Laurent

Opinions

Québec doit faire mieux

Au chapitre de la fiscalité des entreprises, certains de nos secteurs industriels sont carrément non compétitifs

GÉRALD A. PONTON

L'auteur est président-directeur général de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec.

Le ministère des Finances a récemment rendu publique une étude sur la fiscalité des entreprises au Québec, réalisée par la firme Price Waterhouse. Tous s'accordent à dire qu'il s'agit d'une étude fort intéressante, mais qu'elle ne répond certainement pas à ce que devraient être les priorités gouvernementales en matière de fiscalité corporative.

Malgré notre déception, il faut reconnaître l'effort du gouvernement afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie québécoise. Nous sommes plutôt d'avis, en fait, qu'une étude sur les raisons profondes du retard que nous connaissons actuellement dans les domaines de l'emploi, de la croissance et de l'investissement sur la perception des nouveaux investisseurs face au Québec et sur les moyens d'augmenter notre performance aurait été davantage utile. Sans compter qu'il existe déjà plus de dix études sur la fiscalité québécoise des sociétés, de diverses sources, alors que plus d'efforts devraient porter sur les possibilités de « faire mieux » pour que le Québec attire de nouveaux investissements et augmente sa croissance afin de créer des emplois.

Par ailleurs — de là notre première inquiétude — l'étude Price Waterhouse, bien que comportant des limites méthodologiques évidentes, confirme que des problèmes de fardeau fiscal existent réellement au Québec, à tout le moins dans certains secteurs industriels.

Un avantage fragile

Nous sommes donc préoccupés par certains résultats qui démontrent que le Québec n'est pas compétitif dans quatorze des quinze secteurs étudiés; seul celui des produits pharmaceutiques bénéficie d'un avantage absolu par rapport aux autres juridictions étudiées. C'est bien pour le Québec et pour ce secteur qui connaît un succès certain; mais c'est seulement un secteur sur quinze!

Quant aux grandes entreprises, le Québec est derrière l'Ontario dans huit secteurs dont: le matériel de télécommunications, les produits, le laminage, le moulage et l'extrusion d'aluminium, le matériel électrique et les services de génie et scientifique. Pourtant, tous sont des secteurs essentiels à l'économie qué-



Gérald A. Ponton

bécoise; le fardeau fiscal doit donc aussi y être compétitif.

Par ailleurs, l'analyse par secteur a pour effet de ne pas donner une vision globale et juste, tant pour le secteur manufacturier dans son ensemble que pour le secteur des services. Il faut le rappeler, le secteur manufacturier et les exportations sont les principaux créateurs de richesse aux niveaux local et international. Au Québec, on doit près de 21% de notre produit intérieur brut au secteur manufacturier; à un emploi créé dans ce secteur, deux emplois indirects s'ajoutent.

L'avantage que l'étude donne aux entreprises faisant affaire au Québec est donc bien fragile. Et si le Québec doit au moins tenter de rattraper ses concurrents, il lui faut surtout faire mieux afin de générer plus d'activité économique. Les succès du Québec en matière de recherche et développement démontrent clairement les avantages de faire mieux que la concurrence. Et pendant que le Québec étudie, d'autres agissent et ont déjà une longueur d'avance. Des États américains, qui offrent des conditions avantageuses aux entreprises, obtiennent du succès; pour se mesurer à eux, le Québec devra faire plus, en particulier relativement aux incitatifs fiscaux pour les nouveaux projets.

On se souviendra que la « déclaration sur l'emploi », signée par les partenaires économiques — dont l'Alliance — au Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne dernier, affirmait: « La croissance économique constitue le principal moteur du développement de l'emploi. » Pour les manufacturiers et les exportateurs du Québec, le climat fiscal est certes un élément essentiel de cette croissance. Nos membres ne remettent pas en cause la nécessité de payer taxes et impôts afin que la collectivité bénéficie d'infrastructures et de services publics de qualité. Cependant, les entreprises québécoises, ainsi que les particuliers, font déjà plus que leur part. Ainsi, l'an dernier, sur la base du PIB, les Québécois auraient payé cinq milliards de dollars de moins avec un fardeau fiscal comparable à la moyenne canadienne (le fardeau fiscal du Québec est de 39,6% du PIB, alors que la moyenne canadienne est de 36,4%).

Une piste de solution

Un des éléments réalistes de solution — et facilement applicable — peut être la proposition faite par l'Alliance, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, afin de réaménager temporairement la fiscalité des entreprises. Pour l'année qui vient, cette proposition prévoit une baisse des taxes sur la masse salariale, un report des crédits pour intrants et une exemption de taxe sur le capital pour les nouveaux projets seulement. Compte tenu de la situation budgétaire actuelle, cette proposition a l'avantage de ne pas diminuer les revenus du gouvernement.

Pour l'avenir, nous suggérons fortement la mise sur pied d'un comité d'experts — au nombre restreint — qui, rapidement, fera rapport sur les changements nécessaires à long terme à la structure fiscale québécoise. Attention toutefois: un simple réaménagement sur la base de l'impôt sur le revenu et des taxes sur la masse salariale, comme certains l'ont proposé, n'est pas satisfaisant à cause de la déductibilité des taxes fixes. Mais nous sommes ouverts à l'exploration d'autres avenues.

Pour une plus grande prospérité et une meilleure qualité de vie au Québec, on ne doit pas perdre de vue les objectifs d'assainissement des finances publiques, de croissance et de création d'emplois. Force est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire à cet égard et là-dessus nous devrions tous être d'accord.

L'École du Barreau a-t-elle à coeur la réussite de ses étudiants?

JEAN-SÉBASTIEN LAMOUREUX et BRUNO LÉVÉQUE

Les auteurs sont respectivement président de l'Association étudiante de l'École du Barreau (Centre de Montréal) et président de l'Association étudiante de l'École du Barreau (Centre de Québec).

L'École du Barreau du Québec a pour mission de s'assurer que les étudiants désirant accéder à la profession d'avocat possèdent la compétence requise à l'exercice de cette pratique, et ce dans le but de protéger le public. Depuis maintenant deux ans, l'École du Barreau a instauré un nouveau programme de formation dont la première conséquence visible a été une augmentation draconienne des taux d'échecs.

À une époque où il est de plus en plus question de contingentement et d'examen d'entrée obligatoire pour l'École, il est évident que les étudiants regardent d'un oeil aviné la situation qui prévaut à l'École du Barreau. Malgré les prétentions des intervenants à l'effet contraire, les taux d'échecs actuels nous amènent à croire que l'École du Barreau obtient par la bande un résultat qu'elle ne peut obtenir directement.

La situation a commencé à se dégrader l'année dernière; pour l'année scolaire 1995-1996, plus d'un étudiant sur deux s'est vu dans l'obligation de se réinscrire à au moins un examen de reprise. Après les reprises des cinq examens, près de 22% des étudiants, qui avaient pourtant complété un baccalauréat en droit moins d'un an auparavant, se retrouvaient toujours dans l'impossibilité d'amorcer un stage qui les mènera sur le marché du travail.

Malheureusement, la situation ne s'améliore pas cette année, bien au contraire: après les deux premiers examens, 43,7% des étudiants se retrouvent en situation d'échec pour l'un des deux examens, et 16,5% ont échoué les deux premiers examens.

Il est donc tout à fait normal que les étudiants s'interrogent sur ces résultats. Il est difficile pour nous de concevoir que des étudiants, qui ont suivi pendant au moins trois ans des cours en droit,

réussissent de façon aussi mitigée. Pourtant, tant du côté de la Direction de l'École du Barreau que des universités on nous assure de la grande qualité de l'enseignement dispensé. On évite de remettre en cause la valeur de notre diplôme, malgré que l'on concède une divergence de philosophies entre les institutions scolaires qui prétendent former des juristes et le Barreau qui veut former des avocats.

Nous n'adhérons pas à cette théorie: les cours dispensés pendant le baccalauréat devraient servir de base solide pour les différents aspirants-avocats. Si la valeur de l'enseignement reçu était remise en cause, le Barreau, en tant que corporation professionnelle responsable, aurait réagi bien avant. Les résultats de l'examen Civil I et II, cette année, illustrent bien l'incohérence de la situation: la promotion 1996-1997 étant la première à avoir été formée exclusivement sous le nouveau Code civil du Québec, il n'est donc pas ici question de plaider la confusion avec le Code civil du Bas-Canada, ou encore une formation universitaire déficiente dans ce domaine.

Pourtant, le taux d'échec avoisinait les 45% avant que l'École du Barreau décide, dans un geste exceptionnel, de hausser les notes de 5% afin de ramener le taux d'échec aux environs de 33%. Par ce geste, l'École du Barreau a reconnu la pertinence de l'argumentation des étudiants concernant la longueur des examens: d'une durée de quatre heures, ils ne donnent pas la chance aux étudiants de faire valoir leurs connaissances et habiletés. (...)

Un autre des irritants observés à l'École du Barreau est sans aucun doute la correction. Il convient ici de rappeler que le droit n'est pas une science exacte, mais bien un forum où l'argumentation prend toute sa place. La façon de procéder de l'École a pour conséquence d'imposer une correction arbitraire et rigide, puisque l'on impose une réponse unique et sans appel, appelée la « réponse du Barreau ».

Cette méthode va carrément à l'encontre de ce que l'on enseigne dans les universités et ce que l'on peut voir dans la pratique. On restreint systématiquement les débats à une vision unique de la problématique, soit blanc ou noir. La correction des examens est source de frustration pour de nombreux étudiants. En effet, la rigidité de la grille de correction fait en sorte que le correcteur ne peut attribuer des points aux étudiants qui ont manifestement compris si certains élé-

ments jugés importants par l'École du Barreau ne s'y retrouvent pas: un étudiant peut donc avoir 80% des éléments de réponse mais n'obtenir que 45% de ses points. (...)

Les taux d'échec à l'École du Barreau se répètent évidemment dans les universités. En effet, ces résultats exercent maintenant une pression constante sur les choix de cours des étudiants au baccalauréat: ces résultats poussent les étudiants à suivre non seulement le profil indicatif, c'est-à-dire les cours de base selon le Barreau, mais également les cours qui touchent les matières enseignées à l'École du Barreau. On se dirige donc vers une formation beaucoup plus homogène des aspirants avocats. On obtient donc l'effet contraire de ce qui est prôné dans bien des milieux, soit d'ouvrir de nouveaux créneaux du droit où il y a moins d'avocats.

Nous comprenons fort bien la nécessité pour nous de maîtriser divers concepts de base, mais nous ne croyons pas que d'enseigner en une seule journée la fiscalité municipale ou les pouvoirs municipaux en matière d'urbanisme nous permette d'atteindre ce but. Il y a fort à parier que des cours à l'université portant sur des domaines prometteurs tels la propriété intellectuelle ou le droit de l'environnement vont devoir céder leur place à des cours tels les rapports collectifs de travail ou de droit de la faillite, car ces derniers font l'objet d'examen à l'École du Barreau.

Ce ne sont là que quelques uns des éléments qui rendent les étudiants de l'École du Barreau sceptiques face aux intentions de la direction. L'ensemble des facteurs observés tend à indiquer un contingentement déguisé à l'École du Barreau. Si ce n'est pas là le but recherché, force est d'admettre que ce résultat est néanmoins atteint. Le Barreau du Québec obtiendrait donc par le biais de son École un résultat qui lui a été refusé par son Conseil général et par l'Office des professions.

Nous ne demandons pas un accès facile à la profession: nous demandons simplement que les règles soient claires et connues de tous. Nous ne sentons pas un désir ferme de la direction de l'École du Barreau de voir ses étudiants réussir rapidement et dans de fortes proportions. Pire, nous ne sentons même pas un effort pour changer cette perception. Le Code civil du Québec nous dit que la bonne foi d'une personne est présumée. Dans le cas de l'École du Barreau, cette présomption est maintenant renversée.

« Y a bon, missié boss! »

PIERRE FALARDEAU

L'auteur est cinéaste.

Récemment, le papa-boss de Téléfilm Canada, François Macerola, accordait une longue entrevue à Huguette Roberge. Avec son sourire d'employé du mois posant pour la postérité avec le gérant du Dunkin Donut du coin, le boss y allait de quelques conseils paternalistes.

« Mon message aux cinéastes, à commencer par Pierre Falardeau, serait le suivant: si vous voulez faire des films politiques de qualité, Téléfilm Canada va les financer avec le plus grand plaisir. »

Donc, d'après papa-boss, le refus de mon projet de film sur la pendaison de De Lorimier par les colonialistes britanniques, n'est pas un problème de censure politique mais un problème de qualité. Alors, si le boss le dit, ça doit être vrai. D'ailleurs, c'est bien connu, les boss ça dit toujours la vérité. Sont pas boss pour rien. Un problème de qualité. Suffisait d'y penser. Inattaquable comme argument. Sans appel. Et j'ai l'air d'un épais avec mes accusations de censure. Bouché ben raide. « Y a bon, missié boss. »

Et papa-boss de continuer: « J'ai négocié moi-même le dernier scénario de Falardeau avec mon personnel, mais jamais avec Ottawa. Je n'ai du reste jamais discuté avec Mme Sheila Copps de quelque dossier que ce soit. Les directives d'Ottawa dont parle Falardeau, elles n'ont jamais existé (...) Il n'y a ni liste noire ni liste rose. »

Et je continue à croire le boss. Sauf que je ne crois pas et je n'ai jamais cru aux « directives d'Ottawa » dans le fonctionnement quotidien de Téléfilm Canada. C'est beaucoup plus subtil.

Dans un système bien rodé, comme le système canadien, pas besoin d'un quelconque manuel de directives pour assurer un contrôle efficace de la pensée et du discours. Pas besoin de circulaires, ni de mémos. Pas besoin non plus d'expliquer par écrit, noir sur blanc, ce que le système attend de ses employés.

Le propre de tout système en place est de se protéger et de se reproduire. Qu'il soit capitaliste, communiste, fédéraliste, islamiste, sexiste, ou ce que vous voulez, ne change rien à l'affaire. Le système canadien, comme tout système, cherche d'abord à survivre. La ministre n'a pas à intervenir au jour le jour. S'agit simplement d'engager le bon boss. Et le bon boss, les « directives d'Ottawa », il les a imprimées dans le cerveau. Un « scrou » sans uniforme comme le psychiatre de la prison dans mon film *Le Party*: « Lui, sa casquette, il l'a dans tête. » Avec un boss sûr, la ministre peut se consacrer corps et âme à des tâches plus importantes, comme la vente sous pression des petits fanions patriotico-fédéralistes par exemple.

Et le bon boss, lui, n'a qu'à engager ensuite les bons sous-boss. Et les bons sous-boss, les bons « foremen ». Et les bons « foremen », les bons employés. Et ça roule comme sur des roulettes. Pas besoin de « directives d'Ottawa ». On se comprend à demi-mot. On connaît la culture de l'entreprise. On sait qui a le bacon et qui signe les chèques. Tout est clair. Et c'est aussi clair pour les cinéastes.

Tout le monde a été bien dressé dans ce pays. Sur-tout les colonisés. C'est une question de survie. Les « directives d'Ottawa », on apprend ça jeune. Pas besoin de livres pour ça. Après quelques coups de règle sur les doigts, chacun connaît sa place, son rôle, ce qu'on attend de lui, ce qu'il peut se permettre et jusqu'où il peut aller. Les limites sont inscrites douloureusement dans nos propres cerveaux. Plus de deux cents ans de colonialisme et de néo-colonialisme, ça laisse des traces indélébiles dans l'inconscient d'un peuple. Pas besoin d'un doctorat en sciences politiques pour comprendre ça. Rien qu'à voir, on voit bien.

Ce système repose d'abord et avant tout sur la peur et l'auto-censure. C'est pourquoi les cas de censure sont exceptionnels. Le travail se fait tout seul. Et les ministres peuvent se contenter d'un petit rappel à l'ordre de temps en temps. Comme Gérard Pelletier, un certain soir de mesures de guerre, aux journalistes de la CBC. Devant la raison d'État, les journalistes s'écrasèrent comme le rappelait récemment un journaliste dans un documentaire en anglais sur l'information. Ou comme Axworthy, plus récemment, qui sentait le besoin de publier noir sur blanc les « directives d'Ottawa » dans un énoncé de politique étrangère sur la diffusion de la culture. Devant le tollé général au Québec, le brave homme a bien expliqué qu'il n'y avait là rien de nouveau, que ces « directives d'Ottawa » étaient connues de tous depuis au moins vingt-cinq ans. Y en a qui sont plutôt lents à comprendre. « Boss! Y a bon. »

Mais revenons à l'employé du mois.

« Aussi quand leur projet est refusé, je trouve malsain qu'au lieu de venir en discuter calmement avec nous, certains auteurs, souvent les plus favorisés par le système, tentent de négocier avec Téléfilm via les journaux et la radio. »

Favorisé? Favorisé? Quand même! Deux longs métrages, trois courts métrages en vingt-sept ans, faudrait pas charrier. On n'a pas la même conception du favoritisme. A part de ça, je ne tente pas de négocier par médias interposés, j'essaie d'expliquer au monde comment ça marche. J'en ai plein mon casque de « discuter calmement » dans le vide depuis vingt-sept ans. Je suis écoeuré de « discuter calmement » avec un mur de ciment qui comprend rien, ni du cul ni de la tête. J'en ai « ras la bol » de « discuter calmement » de virgules, de chiures de mouches, de fractions de secondes de bouts de fesses, en pure perte de temps et d'énergie créatrice, avec des morts-de-peur qui avancent les deux pieds sur la pédale des freins. Je suis fatigué de « discuter calmement » pour négocier des films, mots par mots, phrases par phrases, plans par plans. Je ne négocie pas, je démonte les mécanismes, je dévoile les cartes, j'expose les trucs.

Le cinéma à tout prix, surtout au prix de ma liberté de penser, de dire et de filmer, ça ne m'intéresse pas deux secondes. J'aime mieux crever. Et je crois simplement que, parfois, les films qui ne se font pas en disent plus long que les films supposément de qualité qu'on encourage. Je préfère encore le silence forcé aux médailles de chiens d'exposition. Qualité mon oeil.

Ce qui est malsain, c'est ce système où on « discute calmement » de création, les fesses serrées, le cerveau serré, le coeur et l'âme serrés. On nous prend vraiment pour des « beignes ».



Pierre Falardeau

Politique

Les régies régionales de la santé « sur la corde raide »

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Les 18 régies régionales de la santé se sentent « sur la corde raide » à la suite des nouvelles compressions budgétaires imposées cette semaine par le gouvernement.

« Il nous faut faire face à des réductions de 286 millions dans les masses salariales. Le gouvernement a décidé de faciliter les départs des syndiqués par des mises à la retraite et des départs assistés. C'est intéressant pour les employés mais qui va continuer à donner les services à

la population ? » a déclaré en entrevue à la Presse Canadienne la vice-présidente de la Conférence des régies régionales, Mme Lise Denis.

« Les présidents des régies ont rencontré le ministre Rochon et ils ont été très clairs : on va livrer dans la commande budgétaire ce pour quoi on aura les moyens d'agir », a-t-elle dit.

On a identifié une voie vers laquelle il faut se diriger pour faire en sorte que les réductions de personnel se fassent de la façon la plus convenable possible : il faut mettre

l'accent sur les « services indirects », comme les services d'entretien ménager, de blanderie, d'alimentation ou de laboratoire.

« Ce sont ces secteurs qui devraient faire l'objet d'une réduction de personnel, avec un plan de travail dans chaque région pour faciliter le regroupement de tels services. »

Dans le cas de soins infirmiers affectés directement au services des malades et des patients, les directions des régies régionales croient qu'il est nécessaire de remplacer

toute personne prenant sa retraite.

Les régies régionales ont la réputation de coûter cher en fonds publics et d'être inefficaces. Ce sont deux accusations que la vice-présidente, Lise Denis, rejette d'emblée.

D'une part, le budget des régies a diminué de 15 % depuis trois ans. Il n'est certes pas plus élevé que le budget des anciens conseils régionaux de la santé, que les régies ont remplacés en 1993, a fait valoir Mme Denis.

« Malgré tout, la décentralisation a un prix. Il y a un effort à faire si

on ne veut pas recréer en région des mini-ministères de la Santé ».

Il y a eu dans les chiffres officiels du Conseil du Trésor une augmentation d'environ 10 % des crédits sous la rubrique du fonctionnement des régies régionales. La somme est passée de 65,8 millions à 73,5 millions. Mais il s'agit d'un déplacement de sommes inscrites jusque-là sous d'autres rubriques. C'est un truc comptable qui ne traduit pas une augmentation réelle des budgets des régies, a souligné la vice-présidente.

Trois commerçants refusent de se soumettre à la Loi sur l'affichage

DENIS ARCAD

Trois commerçants montréalais encadrés par Howard Galganov refusent de se soumettre à la loi 86 sur la prédominance du français dans l'affichage. Ils ont ignoré des avis de l'Office de la langue française et sont prêts à se laisser accuser devant les tribunaux pour contester la validité de la loi.

Les trois commerces sont la chaîne R.E.A.L. Bagel, la clinique de physiothérapie Martina Paris, et le restaurant de cuisine indienne Puschap.

« Les trois ont déjà des affiches bilingues, mais les inspecteurs de l'OLF les harcèlent pour que le français soit écrit plus gros », a dit M. Galganov, qui a expliqué que son organisme, le Québec Political Action Committee, financerait leur bataille juridique. « Les gens m'appellent par centaines, ils sont terrifiés, ils ne se rendent pas compte que l'OLF ne peut pas les forcer à fermer, ou quelque chose du genre. Certains pleurent. »

M. Galganov a dit qu'il ne trahirait pas à La Presse sa liste de commerçants terrifiés.

Steve Dizgun, de la chaîne R.E.A.L. Bagel, a indiqué hier qu'il n'avait pas pleuré lors de ses rapports avec l'OLF : « Par contre, leur histoire me rend furieux. Ils disent que "R.E.A.L." est un mot anglais et que je devrais mettre un accent sur le E ou écrire Bagel avant R.E.A.L. Je ne changerai rien du tout. » Selon M. Dizgun, la loi est appliquée sans discernement : « L'usage du français est bon pour mes affaires, je n'ai pas de problème avec ça. Mais l'idée de faire passer toutes les autres langues après le français dans l'affichage m'a toujours semblé pas correcte. Dans ma succursale de la Côte-Saint-Luc, sans blague, la clientèle doit être anglaise à 99,9 % ».

Me Julius Grey, qui a accepté de représenter les trois commerçants, a indiqué hier au téléphone qu'il contesterait uniquement l'interprétation faite par l'OLF de la notion de « prédominance » du français dans l'affichage. M. Grey dit que la « mesure avec des règles » de la grandeur des affiches est ridicule. Il dit que la prédominance du français pourrait être mesurée selon les quartiers, selon « l'ambiance ».

Régie du bâtiment: le pire est à craindre, selon Gobé

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les compressions budgétaires appliquées à la Régie du bâtiment auront un « impact majeur sur l'exécution des mandats reliés à la sécurité du public », affirme un rapport interne de l'organisme, rendu public par le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobé.

Le rapport récent a été évoqué lors de la commission parlementaire chargée d'étudier les crédits du ministère du Travail. Pour le ministre Rioux, la Régie dispose quand même de suffisamment d'inspecteurs pour remplir son mandat, et une collaboration plus étroite avec la Commission de la santé et de la sécurité au travail et même les municipalités lui permettront d'assurer la sécurité du public.

Selon le député de Lafontaine, toutefois, le rapport interne de l'organisme est accablant. Avec 5,2 millions de compressions, la Régie

verra son budget passer à 31 millions, ce qui signifie des compressions de 2,4 millions dans les salaires.

Selon les calculs de l'organisme, 72 départs sont prévisibles dans le plan d'incitation à la retraite proposé par Québec. Les inspecteurs de la Régie sont déjà passés de 287 à 143 depuis quelques années, une autre ponction de 72 personnes peut faire craindre le pire aux citoyens, affirme M. Gobé.

Après que le ministre Rioux eut soutenu que l'organisme ne lésinait pas sur le nombre des inspections, M. Gobé l'a accusé d'utiliser un double langage, prétendant d'un côté que les normes de sécurité étaient bien observées, tout en réduisant de l'autre côté le nombre des fonctionnaires chargés de les appliquer.

Déjà, le mandat d'inspection de la Régie du bâtiment avait été mis en cause lors de l'accident du funiculaire de Québec, où deux personnes ont perdu la vie, rappelle-t-il.

Chantons la
Francophonie
du Canada

Semaine nationale de la
francophonie

Du 16 au 22 mars 1997

Affiche reproduite avec la permission de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

Faites entendre votre voix au
1-800-359-0680

Radio-Canada
Radio

HMV

Association canadienne
d'éducation de langue française

Canada

Canadian

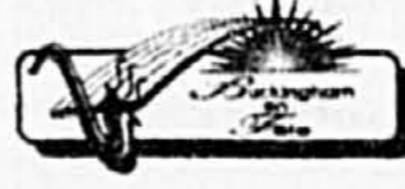
AUDIO GRAPHIX

AMERIC
DIGITAL AMERIC INC
1-800-250-0479

SON



La Presse



Dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie, obtenez gratuitement*, auprès de votre marchand HMV, un DC compilant des chansons d'artistes venant de partout au Canada. De plus, syntonisez la Radio de Radio-Canada et votez pour votre chanson préférée.

* À l'achat d'un disque d'un artiste canadien-français, et ce, jusqu'à l'épuisement des stocks.

L'aide fiscale pour la création d'emplois

Votre entreprise prend de l'expansion et vous prévoyez augmenter votre effectif? L'aide fiscale pour la création d'emplois vous permet d'obtenir un crédit d'impôt remboursable pour chaque nouvel emploi créé.

Pour bénéficier de ce crédit, votre entreprise doit augmenter sa masse salariale, créer de nouveaux emplois et, si elle compte 26 employé(e)s et plus, offrir un modèle de partage volontaire du travail à l'ensemble de ses employé(e)s.

Pour obtenir l'information et la documentation relative à cette aide fiscale communiquez avec l'un des bureaux de la SQDM dont les coordonnées apparaissent dans les pages bleues de votre annuaire téléphonique ou composez le 1 888 EMPLOIS.



Oui,
tout le monde y gagne!



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Politique

Autochtones: la Commission des droits s'en mêle

Ottawa invité à donner suite au rapport de la Commission sur les peuples autochtones

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

La Commission canadienne des droits de la personne exhorte le gouvernement fédéral à donner suite aux recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones.

« Après tous les efforts et toute l'énergie qui ont été consacrés à la rédaction de ce rapport, il serait malheureux qu'il soit relégué aux oubliettes », a affirmé, hier, la présidente de la commission, Michelle Falardeau-Ramsay, en rendant public le rapport annuel de son organisme.

Comme ses prédécesseurs à la tête de la commission, elle est d'avis que la « situation des peuples autochtones demeure le plus grave problème des droits de la personne au Canada ».

Si les conclusions de la Commission royale ne sont pas suivies,

Mme Falardeau-Ramsay craint que la situation des autochtones ne se dégrade irrémédiablement à long terme. « Les tensions vont s'exacerber et on va être obligé de faire face à des problèmes auxquels on serait peut-être mieux de ne pas avoir à faire face », prévient-elle.

Fruit de cinq années de travail et réalisé au coût de 58 millions, le volumineux rapport de 4000 pages de la Commission royale propose, entre autres choses, d'accorder l'autonomie gouvernementale aux autochtones et d'augmenter substantiellement les subventions qui leur sont versées.



Michelle Falardeau

Jusqu'à maintenant, Mme Falardeau-Ramsay constate qu'Ottawa s'est montré peu empressé à donner des signes favorables aux conclusions de ces travaux. « Je trouve que la réponse donnée par le gouvernement à ce moment-ci est peut-être une réponse tiède », souligne-t-elle.

À la Chambre des communes, le premier ministre Jean Chrétien s'est défendu en disant que le ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, a « commencé à remplir plusieurs des recommandations », mais sans les identifier.

« Il avait même commencé avant, a-t-il poursuivi, parce qu'il avait eu des communications avec les diri-

geants de la commission. Seulement, le rapport vient d'entrer, c'est un rapport très important, et nous avons dit qu'il fallait étudier, consulter, avant de mettre des politiques de l'avant. »

Le rapport a été déposé en octobre 1996.

Par ailleurs, Mme Falardeau-Ramsay a exprimé des inquiétudes au sujet des effets de la lutte contre le déficit gouvernemental sur le respect des droits de la personne. « Lorsqu'on coupe des programmes qui sont là pour protéger les gens les plus désavantagés, les plus démunis de la société, cela ne peut faire autrement que de nuire aux droits de la personne en général. »

Elle a eu toutefois de la difficulté à identifier les effets concrets de ces compressions. D'ici un an ou deux, on en saura davantage, a-t-elle noté.

Elle a cité au moins un exemple : les services offerts aux personnes

atteintes de déficiences. « On coupe dans ce qui semble être du luxe, par exemple la production de documents en braille où on dit : "On ne nous en demande pas si souvent, on va couper là-dessus". »

À d'autres chapitres, le rapport annuel de la commission note que les progrès sont encore timides à l'égard des écarts salariaux entre les hommes et les femmes. On déplore aussi la lenteur avec laquelle les femmes sont intégrées dans les postes de combat au sein des Forces armées et la faible représentation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale.

En outre, on espère que le gouvernement va modifier la Loi canadienne des droits de la personne pour obliger les employeurs à répondre aux besoins des personnes handicapées.



PHOTO PC

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Savage, a annoncé sa démission, hier.

John Savage démissionne

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse part sans préciser la raison de son geste

Presse Canadienne
HALIFAX

Sans expliquer la raison exacte de son geste et refusant de répondre aux questions des journalistes, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Savage, a démissionné hier de ses fonctions. Mais il semble que le premier ministre n'avait plus l'appui de son caucus et de son parti.

Il a convoqué en catastrophe une conférence de presse au cours de laquelle il s'est contenté de lire un texte résumant sa décision, qui intervient après pratiquement quatre ans de pouvoir libéral donc à l'approche d'élections générales.

« Je ne me suis pas lancé en politique active pour faire des restrictions budgétaires, mais pour consolider les fondations sur lesquelles la province pourra bâtir son avenir avec confiance, au cours du 21^e siècle. Mais seul l'avenir dira si j'ai atteint mon but », a déclaré M. Savage.

Agé de 64 ans, M. Savage a insisté pour dire qu'il n'avait pas été forcé par son entourage de démissionner. « Ma décision de démissionner était ma décision. Elle n'a pas été prise à la légère et elle n'était certainement pas facile à prendre », a-t-il dit.

Au cours des derniers mois, la grogne s'est installée dans le caucus libéral et au sein de la population. Les plus récents sondages indiquent que les libéraux sont devancés par les conservateurs dans les intentions de vote. Et il semble que les sondages internes du parti étaient dévastateurs.

En fait, la cote de popularité du premier ministre n'a cessé de chuter depuis qu'il a pris le pouvoir, en mai 1993, mettant fin à un règne de 15 ans des conservateurs dans cette province.

Durant son règne, M. Savage a notamment procédé à d'importantes réformes dans le secteur de la santé, présenté une loi visant à har-

moniser la taxe de vente provinciale à la TPS fédérale et décrété un gel du salaire des employés de l'État. Ces décisions n'ont pas contribué à accroître la popularité du gouvernement libéral.

En prenant le pouvoir, en 1993, le gouvernement Savage avait dû composer avec le fait que la Nouvelle-Écosse affichait — proportionnellement — un des plus importants déficits au pays. M. Savage a admis hier que ses quatre années de pouvoir n'avaient pas été de tout repos, mais il a simplement dit qu'il n'avait pas eu le choix d'agir comme il l'a fait.

« Durant les quatre dernières années nous devions absolument procéder à une restructuration du gouvernement. Je ne pouvais pas passer à côté de cela », a-t-il déclaré, en faisant la lecture du texte qu'il avait préparé pour l'occasion.

M. Savage demeurera en fonctions tant que son successeur n'aura pas été choisi, lors d'un congrès de direction.

Terre-Neuve abolit encore 1600 postes chez ses employés

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Dans ses efforts pour équilibrer ses finances, Terre-Neuve a présenté hier un budget qui abolit 1600 autres postes dans son secteur public, dont 468 postes d'enseignants éliminés la semaine dernière.

La moitié de ces compressions, annoncées par le ministre des Finances, Paul Dicks, dans son discours du budget, se concrétiseront cette année, le reste le sera au cours des trois prochaines années. Les mises à la retraite anticipées suffiront, en bonne partie, à atteindre l'objectif, a assuré M. Dicks.

Bien que la province s'attende à pouvoir présenter un budget équilibré en 1999-2000, elle doit toujours assumer un déficit de 20 millions pour l'exercice budgétaire en cours. Elle a réduit ses dépenses de 40 millions. Les dépenses totales prévues pour cette année sont évaluées à 3,3 milliards.

« C'est difficile, mais quand le gouvernement n'a pas d'argent, on ne peut employer des gens dont on n'a plus besoin », a déclaré M. Dicks.

Vingt agences gouvernementales sont également abolies, fusionnées ou éliminées, à la suite d'une étude en profondeur de chacun des ministères.

Depuis l'élection du gouvernement du premier ministre Brian Tobin, l'an dernier, sur la promesse de « lendemains meilleurs », celui-ci a éliminé plus de 2000 emplois — un coup dur pour une province qui se débat déjà avec un taux de chômage de 20 pour cent et une industrie des pêches qui s'efforce toujours de se relever.

Les revenus de l'exploitation du pétrole en haute mer et des mines devraient contribuer à ranimer l'économie provinciale au cours des prochaines années, a indiqué le ministre Dicks.

Mais alors que plusieurs autres provinces ont commencé à rembourser leurs dettes, M. Dicks a déclaré que son gouvernement a dû imposer des compressions pour limiter l'augmentation de la dette totale, qui se chiffre à 9 milliards.

À eux seuls, les paiements d'intérêts totalisent 500 millions par an.

Le budget prévoit notamment des dépenses de 77 millions pour la construction de routes.

Des crédits d'impôt totalisant 7,6 millions pour les contribuables à faibles revenus touchés par la nouvelle taxe de vente fusionnée sont prévus.

En revanche, les jeunes vivant chez leurs parents n'auront plus droit à l'aide sociale.

Un répit en Saskatchewan

Presse Canadienne
REGINA

Après s'être serré la ceinture pendant des années, les résidents de la Saskatchewan auront droit à un répit.

Le budget présenté hier par le gouvernement néo-démocrate réduit la taxe de vente provinciale de neuf à sept pour cent, hausse des dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la réfection des routes de la province — en piteux état — tout en réduisant la dette.

« C'est le résultat d'une gestion saine, prudente », a commenté la ministre des Finances, Janice MacKinnon, au moment où elle présentait son quatrième budget équilibré. « Ce budget démontre que nous pouvons bâtir la prospérité et créer des emplois, réduire la dette, réduire les taxes et parvenir quand même à renforcer nos principaux programmes sociaux. »

La dette de 15 milliards dont le NPD a hérité à son arrivée au pouvoir, à la suite des conservateurs, en 1991, a été ramenée à moins de 13 milliards. Cependant, après avoir remboursé 1,5 milliard de la dette l'an dernier, on ne prévoit qu'une réduction de la dette de 258 millions environ en 1997-98.

La Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba sont les seules provinces à avoir commencé à rembourser leur dette.

Le plan du gouvernement provincial, y compris une hausse des dépenses allouées à la construction et de légères réductions d'impôts pour les entreprises, vise à créer de l'emploi. Si la Saskatchewan jouit d'un des plus bas taux de chômage au pays (6,6 %) la croissance des emplois y traite de l'arrière.

Les économistes prévoient que la province connaîtra une croissance lente mais continue, surtout dans les secteurs minier, du gaz et du pétrole.

ACURA

INTEGRA 1997

Edition spéciale

10^e ANNIVERSAIRE

Tout simplement emballante !

10^e ANNIVERSAIRE

passionnant

- Griffes anniversaire
- Roues de 14 po en alliage d'aluminium
- Climatiseur
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur CD, 6 haut-parleurs et antivol
- Antenne électrique

Pour un temps limité

L'Integra 1997 Edition spéciale

287\$*

PAR MOIS / 48 MOIS

*Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements : 13 776 \$), pour le modèle DC43V. Un acompte de 2 456 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

Transport et préparation inclus

ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIALES

<p>ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 696-7777</p>	<p>LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou, 354-8811</p>	<p>ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard, 659-1616</p>	<p>ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville, 435-4455</p>
			<p>LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal, 340-1344</p>

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



HAÏTI

Grève générale

■ La plupart des commerces de Port-au-Prince étaient fermés hier à la suite d'un mot d'ordre de grève générale antigouvernemental, a-t-on constaté. Les services de l'État et les banques fonctionnaient toutefois, ainsi qu'une partie du petit commerce, des marchés publics et des transports publics, selon la même source. Par ailleurs, de nombreuses patrouilles motorisées de la police circulaient dans la capitale haïtienne où aucun incident notable n'avait été signalé hier à la mi-journée. L'appel à la grève avait été lancé par des responsables d'organisations populaires rassemblés au sein du mouvement *jan patelle passé* (JPP). Ils avaient assorti leur mot d'ordre de menaces à l'encontre de ceux qui ne respecteraient pas la grève.

d'après AFP

MACÉDOINE

Fin des manifs

■ Les étudiants macédoniens ont mis fin hier à plus d'un mois de manifestations quotidiennes contre l'introduction d'un enseignement en albanais à la faculté de pédagogie de Skopje. « Nous cessons nos manifestations mais nous ne renonçons pas à nos revendications », a déclaré devant un millier de manifestants Hristina Pavlović, membre du Comité d'organisation du mouvement étudiant. Les jeunes contestataires continuent de réclamer l'abrogation de la loi contestée, le limogeage du ministre de l'Éducation, M^{me} Sofija Todorova, et l'adoption d'une nouvelle loi sur l'université. Une session parlementaire qui aurait dû être consacrée la semaine dernière aux revendications des étudiants s'était transformée en débat sur les tensions interethniques en Macédoine, où vit une importante minorité albanaise.

d'après AFP

ONU

Réformes

■ Un plan visant à porter de 15 à 24 le nombre de membres du Conseil de sécurité de l'ONU, dont cinq nouveaux membres permanents qui ne disposeraient pas d'un droit de veto, a été officiellement présenté hier à New York. Ce projet a été dévoilé devant un groupe de travail par le président en exercice de l'Assemblée générale de l'ONU, Razali Ismail (Malaisie). Mais il a été aussitôt critiqué par certains diplomates, alors qu'il vise à sortir de l'impasse plusieurs années de discussions sur la réforme de la composition du Conseil de sécurité. Selon le plan présenté hier, l'Assemblée générale voterait d'abord, entre juin et septembre, une résolution appelant à l'élargissement du Conseil de sécurité à neuf nouveaux membres, dont cinq permanents.

d'après AFP

ALGÉRIE

Surveillance

■ Le président algérien Liamine Zéroual a installé hier la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (CNISEL) en prévision du scrutin prévu le 5 juin, a-t-on annoncé de source officielle à Alger. Le président de cette commission doit être élu par ses membres parmi les trois « personnalités nationales » qui y siègent et dont l'identité n'est pas encore connue, selon la plate-forme adoptée par la présidence et l'opposition lors de rencontres les 4 et 5 mars. Cette plate-forme stipule que chaque parti participant aux élections a droit à un siège au sein de la CNISEL. Cependant, une fois les listes officielles des candidatures établies, les partis qui ne présenteront pas des candidats dans au moins douze circonscriptions devront la quitter, selon ce texte.

d'après AFP



Liamine Zéroual

Début cordial du sommet Clinton-Eltsine

d'après AP
HELSINKI

Un ton conciliant pour ouvrir un sommet difficile : Bill Clinton et Boris Eltsine ont exprimé hier à Helsinki leur volonté de réduire les divergences profondes qui les séparent sur l'architecture de la sécurité en Europe au XXI^e siècle.

Le président russe a souhaité qu'à l'issue de leur rencontre ils puissent se « quitter bons amis, une fois de plus ». Quant à son homologue américain, il s'est livré de son côté à une prédiction : « Je pense que nous réussirons à mettre quelque chose au point. J'espère que nous y arriverons. » Selon Boris Eltsine, Bill Clinton semble vouloir « chercher des approches constructives et des compromis » sur les questions délicates.

L'un est en chaise roulante (pas celui que l'on aurait imaginé il y a encore peu) par suite d'une chute dans un escalier, l'autre est debout mais il a la jambe un peu raide. M. Clinton et M. Eltsine, tous deux convalescents, se sont retrouvés au palais présidentiel où ils devaient participer à un dîner officiel offert par le président finlandais, Martti Ahtisaari.

Si les paroles sont conciliantes, les points de friction sont pourtant bien présents : l'Américain veut étendre la couverture protectrice de l'OTAN vers l'Est pour garantir la sécurité d'ex-alliés de l'Union soviétique contre un éventuel danger venu de... l'Est ; le Russe soutient que la Russie se retrouverait isolée et que l'on retomberait ainsi dans une division similaire en Europe à celle qui prévalait pendant la guerre froide.

Washington propose néanmoins d'associer plus étroitement les Russes aux décisions de l'OTAN et de créer une brigade commune



PHOTO AFP

« Allez, Boris, on se serre la main ! » Le président russe Boris Eltsine paraissait en retard sur les événements hier alors que son homologue américain lui tendait la main, avant le dîner que leur a offert le président finlandais, Martti Ahtisaari, à Helsinki.

OTAN-Russie chargée de missions de maintien de la paix. Washington pourrait promettre que, dans un premier temps, l'Alliance atlantique ne déploiera pas d'unités des pays occidentaux sur le territoire des nouveaux membres.

Mais dans un autre domaine délicat, celui du contrôle des armements, M. Clinton n'est pas venu les mains vides : il compte faire des concessions susceptibles, dans son esprit, de favoriser la ratification du traité START-2 par le Parlement russe. En ce qui concerne l'élargissement de l'Alliance atlantique toutefois, Sandy Berger, conseiller à la sécurité nationale du président

américain a fait la prédiction suivante : « Nous nous mettrons d'accord sur notre désaccord »...

En fait, l'élargissement de l'OTAN n'apparaît négociable ni aux yeux des Occidentaux ni à ceux des candidats les mieux placés (Polonais, Tchèques et Hongrois) et le Kremlin le sait. L'objectif de Boris Eltsine apparaît donc d'arracher le maximum de concessions possibles. Le dîner d'hier soir au palais présidentiel finlandais visait plus à se retrouver et prendre langue dans un cadre agréable que de négocier à l'aveugle. Les choses sérieuses ne commencent en fait qu'aujourd'hui à la résidence du président Ahtisaari, située au bord

de la Baltique, à l'écart du centre-ville. Le porte-parole de M. Clinton, Mike McCurry, soulignait hier que les deux dirigeants « avaient une relation suffisamment personnelle pour débattre de leurs divergences dans un style amical ».

Hier, un groupe d'étudiants lituaniens criaient et sifflaient devant l'hôtel Intercontinental où réside la délégation américaine, réclamant l'adhésion de leur pays à l'OTAN. Ils ont sans doute été entendus mais il est peu probable qu'ils soient écoutés. L'adhésion des pays baltes, qui constituerait le summum de l'affront pour Moscou, ne semble en effet pas à l'ordre du jour.

Zaire : Mobutu souhaite un « conseil national »

d'après AP et AFP
KINSHASA/ROQUEBRUNE

Confirmant lui-même son retour imminent au Zaire, le président Mobutu Sese Seko a appelé hier soir à la création d'un « conseil national représentant les divers courants et sensibilités, l'armée, le Parlement », tout en proposant de nouveau un cessez-le-feu face aux rebelles de Laurent-Désiré Kabila.

« Au moment où je m'appête à regagner mon pays pour me retrouver parmi mon peuple, j'invite tous les Zaïrois à un sursaut national », a appelé le maréchal-président dans une déclaration rédigée dans sa villa de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) et lue à la télévision zaïroise.

Face à une situation qu'il qualifie de « grave », le chef d'État a invité « tous ceux qui détiennent une part de responsabilité et qui aiment leur pays à se rassembler immédiatement pour dénouer la crise ». Pour lui, ce « conseil national » doit « pouvoir se mettre rapidement en place pour trouver, avec

tous nos frères, sans exclusive, les voies appropriées pour sortir de la situation qui affecte si durement notre cher pays ».

Le maréchal-président n'a toutefois pas précisé la nature ni les fonctions de ce conseil, pas plus qu'il n'a défini quels « courants » de l'opposition seraient censés l'intégrer. Par ailleurs, la perspective du retour du président Mobutu au Zaire n'a pas empêché plusieurs pays occidentaux, dont la France, à commencer « par précaution », à préparer très sérieusement l'évacuation de leurs ressortissants, d'un pays aujourd'hui sans réel gouvernement et confronté à l'irrésistible avancée de la rébellion.

Enfin, le département d'État américain a exprimé hier sa satisfaction sur la réunion de mercredi à Nairobi consacrée au Zaire et en particulier sur l'appel à des « négociations pour un cessez-le-feu ». « Les dirigeants réunis à Nairobi se sont mis d'accord sur beaucoup de choses que les États-Unis aimeraient voir se produire : des négociations pour le cessez-le-feu, un accès humanitaire aux réfugiés, la poursuite des délibérations africaines pour voir si les pays africains eux-mêmes peuvent exercer une certaine influence pour influencer sur la situation », a souligné le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns.

Arafat : « Pas de paix sans Jérusalem »

d'après AP
JÉRUSALEM

Le début des travaux de terrassement du nouveau quartier juif de Har Homa, coïncé entre Jérusalem-Est et Bethléem, continuait hier de provoquer colère et amertume chez les Palestiniens. Alors que des accrochages ont eu lieu à Bethléem, Yasser Arafat a accusé le gouvernement de Benjamin Netanyahu de faire preuve de « fourberie » et de « comploter » contre le processus de paix.

Les bonnes paroles israéliennes et la proposition du premier ministre d'accélérer le règlement des négociations sur six à neuf mois n'ont donc pas convaincu les Palestiniens. Le négociateur Saeb Erakat a ainsi déclaré que la proposition de M. Netanyahu en faveur de négociations accélérées n'était qu'un « gadget ». « Ce ne sont que des relations publiques. Il veut détourner l'attention de Djabal Abou Ghnaim », a-t-il dit, citant le nom arabe de Har Homa.

Et dans un discours très véhément prononcé devant les députés du Conseil autonome palestinien, M. Arafat a tonné : « Est-ce qu'ils nous prennent pour des imbéciles ou des petits enfants paresseux ? Nous rejetons les tentatives israéliennes visant à décider unilatéralement de l'avenir de Jérusalem (...) Il n'y aura pas de paix sans Jérusalem. »

Avant de partir pour Le Caire, le président de l'Autorité palestinienne a ajouté que « cette décision israélienne irresponsable sape l'ensemble du processus de paix, ainsi que la paix et la stabilité de la région, et ramène celle-ci dans un cycle de violence et de destruction ».

Un cycle dans lequel des Palestiniens sont de nouveau entrés hier. Ainsi, environ 300 étudiants manifestant en matinée contre les travaux de terrassement du lotisse-

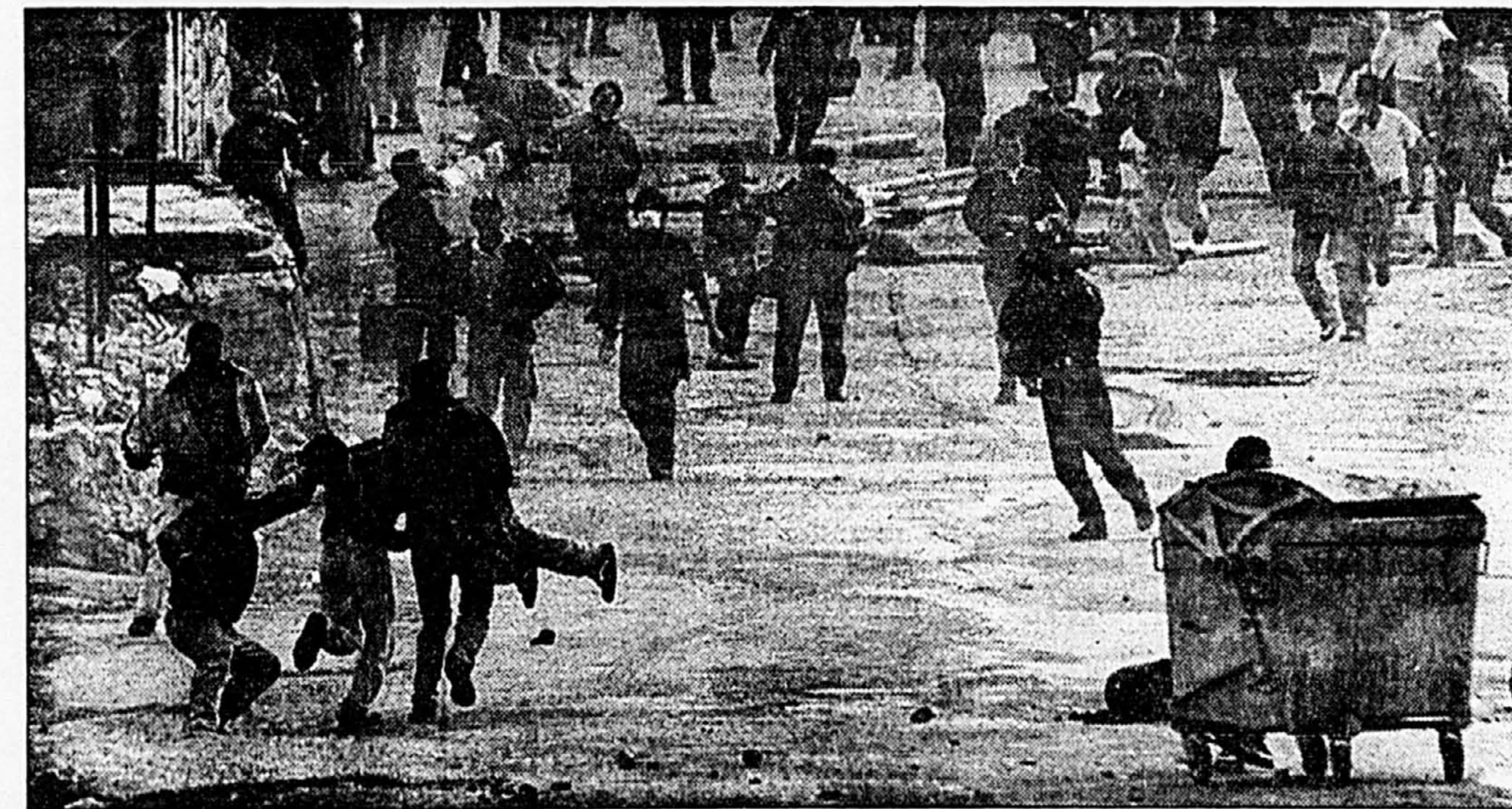


PHOTO AFP

Des hommes aident un compagnon blessé lors d'une manifestation à Bethléem hier contre l'expansion de la colonisation juive à Jérusalem.

ment juif ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les soldats israéliens de faction devant le Tombeau de Rachel à Bethléem. Les militaires ont vigoureusement répliqué, tirant des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes et faisant usage de canons à eau et de grenades assourdissantes. Une vingtaine de Palestiniens et un soldat israélien ont été plus ou moins intoxiqués par les grenades lacrymogènes tandis que deux Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc.

Selon la radio militaire israélienne, l'armée a procédé à l'évacuation des visiteurs du lieu saint, situé dans le nord de la ville cisjordanienne. La ville a ensuite été fer-

mée aux touristes, après que des pierres eurent été jetées sur un autocar.

En visite auprès des soldats surveillant la colline de Har Homa, le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai a de son côté voulu calmer le jeu hier, en exhortant les dirigeants palestiniens à retourner s'asseoir autour de la table des négociations « pour voir comment nous pouvons progresser ensemble ». Il a toutefois ajouté, redoutant des émeutes après la grande prière musulmane du vendredi, que « la violence et le terrorisme n'aideront personne ».

En attendant, M. Arafat a repris son bâton de pèlerin pour plaider la cause des Palestiniens à l'étran-

ger. Outre son déplacement au Caire, il devrait participer dimanche à un sommet islamique au Pakistan et se trouver à Paris mercredi prochain, avant de participer, le 28 mars à Rabat, aux travaux du comité al-Quods (Jérusalem) que préside le roi Hassan II du Maroc.

Reste également à connaître le degré de soutien des États-Unis dans cette affaire. Des responsables palestiniens à Gaza ont déclaré sous couvert d'anonymat que l'administration Clinton venait de donner des assurances à M. Arafat selon lesquelles l'État hébreu se limiterait à de simples travaux de terrassement à Har Homa, mais ne commencerait pas à construire en dur.

Monde

L'Italie ne veut pas être seule en Albanie

d'après AFP
ROME

L'Italie, le pays le plus touché par la crise albanaise, a assuré hier qu'il n'était pas question de monter seule une opération militaire pour maintenir l'ordre dans ce pays, où les troubles ont fait cinq nouveaux morts en 24 heures.

Alors que l'insécurité règne toujours en Albanie, malgré le début de normalisation amorcé en début de semaine, le ministre italien des Affaires étrangères a annoncé hier soir que le premier ministre albanais, Bashkim Fino, rencontrerait mardi prochain à Rome les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.

Tirana a réclamé en vain aux Européens une force d'intervention militaire pour rétablir l'ordre. Hier, le ministre italien de la Défense, Beniamino Andreatta, a clairement affirmé qu'« aujourd'hui, à cette heure, aucune intervention militaire italienne n'est prévue, et encore

moins une intervention unilatérale ». Tirana, comme Rome, insiste pour qu'une éventuelle intervention militaire « se fasse dans le cadre européen », a ajouté le ministre.

L'armée italienne a en revanche mené hier matin une brève opération à but humanitaire près du port de Durres, à l'ouest de Tirana. Des fusiliers-marins du bataillon San Marco, une unité d'élite italienne, ont débarqué sur une plage afin de reconduire quelque 400 réfugiés albanais qu'ils avaient secourus, mercredi, alors que leur embarcation menaçait de sombrer dans l'Adriatique, en pleine tempête.

La télévision publique italienne a indiqué que des soldats étaient restés sur place pour préparer une tête de pont sécurisée dans l'attente de l'aide humanitaire italienne et internationale, mais cette information n'a pas été confirmée. Aucun préparatif n'était visible hier.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



APPEL D'OFFRES

Contrat 889

MODIFICATIONS ET ADDITIONS AU RÉSEAU MUNICIPAL DE CONDUITS SOUTERRAINS À DIVERS ENDROITS dans les limites de la Ville de Montréal.

Le bordereau de soumission est établi sur une base de prix unitaires.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec.

De plus, seules sont acceptées les soumissions des entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 21 mars 1997 au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) et qui sont en possession d'une copie du devis normalisé approuvé par le Conseil d'administration le 11 décembre 1995, disponible au même bureau au prix de 125 \$ et aux mêmes conditions.

Une séance d'information aura lieu le 27 mars 1997 à 10 h au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

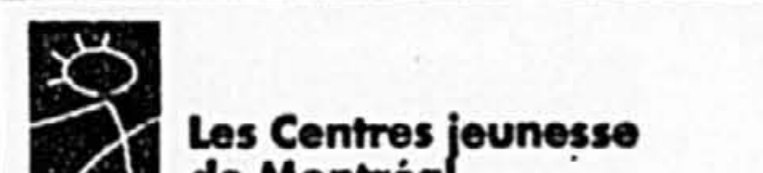
La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h le 7^e jour d'avril 1997. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de quarante mille dollars (40 000 \$).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Section Conception
Commission des services électriques de la Ville de Montréal



APPEL D'OFFRES

LES CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL

Vente d'un immeuble situé au 4217, 4221 et 4223, rue Iberville, Montréal.

Les Centres jeunesse de Montréal désirent vendre sans autre garantie que celle de ses faits personnels un immeuble connu et désigné comme étant les lots 148-2813, 148-2814, 148-2815, 148-2816, 148-2817 et une partie du lot 148-2812 du cadastre officiel du Village incorporé de Hochelaga, circonscription foncière de Montréal, avec bâtisses dessus construites portant les numéros civiques 4217, 4221 et 4223, rue Iberville, Montréal.

Date de clôture: Le 5 mai 1997

Validité des soumissions:

1. Pour être valable, toute proposition doit être signée et:

a) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, d'un montant équivalant à 10% de la soumission, fait à l'ordre de Les Centres jeunesse de Montréal. Ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente et le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente;

b) parvenir au bureau de Les Centres jeunesse de Montréal, sis au 4675, rue Bélanger Est à Montréal.

2. La soumission retenue devra être valide pour cent quatre-vingts (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par Les Centres jeunesse de Montréal à la suite de l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux (ré: articles 260 et 261, L.R.Q., chapitre S-4.2 et CT 187151 du 9 mai 1995 publié à (1995) 127 G.O. 2, No 22, 2303).

3. Les Centres jeunesse de Montréal ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni toute autre soumission et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.

4. Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

Les Centres jeunesse de Montréal
4675, rue Bélanger Est
Montréal, (Québec) H1C 1C2
Téléphone: 593-3970
À l'attention de Madame Johanne Trudel

Le soumissionnaire doit présenter sa soumission sur les formulaires fournis à cet effet à l'adresse précitée.

5. Seules les personnes ayant obtenu le document faisant état des conditions exigées pour la présente vente sont admises à visiter le bâtiment aux jours et aux heures ci-après mentionnés:

Le vendredi 4 avril 1997 à 9 h 30.
Laurent Spérand
Coordonnateur Approvisionnement,
Immobilisations et Locations

Le Groupe JESMARK REMAX EXCELLENCE Inc.

Appel d'offres pour travaux de rénovations mineures.

Détails:

* Travaux de rénovation pour immeubles résidentiels de 1 à 23 unités gérés pour la S.C.H.L. pour les régions de Laval et Rivé-Sud.

* Travaux à effectuer selon devis fournis.

Conditions:

* Les soumissions devront être reçues avant 15 h le 31 mars 1997 et seront disponibles à compter du 20 mars 1997 à l'adresse suivante:

Le Groupe Jesmark Inc.
7744, Sherbrooke Est, suite ss-1
Montréal H1L 1A1
Tél.: 493-1403

* Dépôt non remboursable de 50 \$ nécessaire.

* Le Groupe Jesmark n'est pas dans l'obligation de retenir aucune des soumissions reçues.

Montréal, le 20 mars 1997.

CENTRE LAFLECHE - GRAND'MÈRE (QUÉBEC) APPEL D'OFFRES

Projet: 04202-01
CENTRE LAFLECHE -
GRAND'MÈRE, SÉCURITÉ-VÉTUSTÉ

Dossier: 235-93

LE CENTRE LAFLECHE, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de rénovation pour sécurité-vétusté au Centre Lafleche de Grand'Mère.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte à l'adresse indiquée ci-dessous, à partir du lundi 24 mars 1997 à 14 h, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50 \$), émis au nom du propriétaire.

Propriétaire: Centre Lafleche
1650, 6e Avenue
Grand'Mère (Québec) G9T 2K4
Tél.: (819) 533-2500
Fax: (819) 538-7640

Architecture: Jean-Louis Déry, architecte
125, 5e Rue, C.P. 3051
Shawinigan (Québec) G9N 7Y5
Tél.: (819) 536-2668
Fax: (819) 536-4981

Ingénierie (mécanique et électricité) Consultants MESAR
695, av. de la Station, C.P. 4018
Shawinigan (Québec) G9N 7Y5
Tél.: (819) 537-5771
Fax: (819) 537-4985

Ingénierie (structure) Munressource
747, 5e Rue
Shawinigan (Québec) G9N 1G2
Tél.: (819) 536-5652
Fax: (819) 536-7170

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de deux cent mille dollars (200 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cent mille dollars (100 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de cent mille dollars (100 000 \$).

Les soumissions seront reçues le vendredi 18 avril 1997 à quinze heures (15 h), heure locale en vigueur à l'adresse suivante, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure. Les enveloppes devront être identifiées «SOUMISSION - CENTRE LAFLECHE, SÉCURITÉ-VÉTUSTÉ».

Soumission: Centre Lafleche
1650, 6e Avenue
Grand'Mère (Québec)
G9T 2K4
Tél.: (819) 533-2500
Fax: (819) 538-7640

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur général
Monsieur Guy D'Anjou
Grand'Mère
Mars 1997

Visite d'information

Pendant la période des soumissions, l'architecte organisera une visite d'information, le vendredi 4 avril 1997 à 13 h 30. Le lieu de rencontre se situera dans le hall d'entrée du Centre Lafleche à l'adresse ci-haut.

Les soumissionnaires devront confirmer leur présence à l'architecte au moins 24 heures à l'avance. Lors de cette visite, le propriétaire, l'architecte et les ingénieurs répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation éventuelle, pour manque de connaissance des lieux, ne pourra être soumise ou acceptée.

10^e ANNIVERSAIRE
passionnant

ACURA

L'ACURA 1,6EL 1997
Tout pour
VOUS emballer!

- Charme à l'européenne
- Moteur ACT avec VTEC
- Suspension à double fourchette indépendante aux 4 roues
- Radiaux performants de 15 pouces
- Accès sans clef avec télécommande
- Système antiviol
- Rétroviseurs de portières assistés et chauffés
- Régulateur de vitesse
- Leve-glaces et serrures électriques
- Antenne imprimée
- Verrouillage centralisé

17 800\$
T.T.P. en sus



OFFRE SPÉCIALE
10^e ANNIVERSAIRE

L'Acura 1,6EL 1997

277\$*
PAR MOIS / 36 MOIS

de 1 450 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (franc de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

Transport et
préparation
inclus

*Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 9 972 \$), pour le modèle MB454V. Un acompte



ACURA

Une vision qui inspire
un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIALES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 696-7777
LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou, 354-8811
ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard, 659-1616
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville, 435-4455
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal, 340-1344

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw Appel d'offres

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw demandent des soumissions pour la location de onze véhicules de tourisme de modèle Chevrolet Cavalier (année 1997) et d'une fourgonnette utilitaire Chevrolet Astro (année 1997) pour une durée de 36 mois.

Vous pouvez procurer les documents contractuels à compter du 24 mars 1997, au bureau de madame Elise Melançon au 6, Weredale park à Westmount (932-7161), contre un chèque visé, non remboursable, de vingt-cinq dollars (25 \$) émis à l'ordre du propriétaire, soit les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.

Les soumissions seront reçues au bureau du propriétaire:

Nom: Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
Adresse: 6, Weredale park
Westmount (Québec) H3Z 1Y6
N° de téléphone: (514) 932-7161
Date: Le vendredi 4 avril 1997 à 10 heures

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni même l'une des soumissions reçues.

Elise Melançon
Chef de service,
Approvisionnement et Transport

MASCOUCHE

APPEL D'OFFRES
RÉFECTION DE PAVAGE, DE
TROTOIRS ET DE BORDURES
DANS LES RUES DE LA VILLE
MAS-97-905

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Ville de Mascouche demande des soumissions pour des travaux de réfection de pavage, de trottoirs et de bordures dans les rues de la Ville.

DOCUMENTS
Les documents de soumission pourront être obtenus à compter du 25 mars 1997 au bureau de la réceptionniste à l'hôtel de ville de Mascouche, 3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P1, téléphone (514) 474-4133, moyennant une somme de VINGT-CINQ DOLLARS (25,00 \$), incluant les taxes, non remboursable pour le devis payable par chèque visé fait au nom de Ville de Mascouche ou en argent comptant. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30.

DATE DE RÉCEPTION
Les soumissions, sous enveloppe scellée avec la mention « Soumission », seront adressées à M^{me} Danielle Lord, greffière et seront reçues à son bureau au 3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P1, jusqu'à 10 heures le 10 avril 1997 et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

La Ville de Mascouche ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit d'accepter une soumission en partie.

Donné à Mascouche (Québec),
ce 21 mars 1997

La greffière,
Danielle Lord, notaire

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE INTERPROVINCIALE APPEL DE PROPOSITIONS «SERVICES D'IMPRIMERIE»

La Société de la loterie interprovinciale invite toute firme, capable d'imprimer des billets de loterie sécuritaires et intéressée à présenter une proposition à la Société pour l'impression de billets de LOTERIES HAUT DE GAMME, à demander un exemplaire du document d'appel de propositions à:

La Société de la loterie interprovinciale
1835, rue Yonge, Bureau 600
Toronto, Ontario
M4S 1X8
Tél.: (416) 488-4002
Fax: (416) 488-7871

Seuls les fournisseurs qui auront fait la demande et reçu le document officiel d'appel de propositions de la Société de la loterie interprovinciale pourront soumettre leurs propositions à la Société.

Les propositions au document d'appel de propositions seront acceptées jusqu'au vendredi 11 avril 1997 à 17 h à l'horloge de la Société à Toronto. La Société de la loterie interprovinciale n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus basse ni toute autre proposition.

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et du soutien technique

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de:

No d'appel d'offres
97-5696

Description
Hypochlorite de sodium

Date d'ouverture
7 avril 1997

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement de 50 \$ non remboursable, en s'adressant, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 24 mars 1997. Ce paiement doit être

présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle de conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Informations: 872-1000

Montréal, le 21 mars 1997

Le greffier,
Léon Laberge

Les petites annonces

285-7111

Immobilier 100

- RÉSIDENTIEL**
Achat - Vente - Échange
- Visites libres100
 - Île de Montréal101
 - Centre-ville102
 - Vieux-Montréal103
 - Laval, Rive-Nord105
 - Rive-Sud106
 - Banlieue ouest107
 - Banlieue est108
 - Laurentides109
 - Estrie / Cantons de l'Est110
 - Extérieur de Montréal111
 - Bord de l'eau112
 - États-Unis - Hors frontières113
 - Condominiums, copropriétés115
 - Maisons de campagne / Domaines116
 - Chalets117
 - Maisons mobiles118
 - Propriétés à échanger119
 - Propriétés demandées120
 - Ferme / Terres / Fermettes121
 - Terrains résidentiels122
 - Prêts hypothécaires123
 - Reprises de finance124
 - Immobilier / divers129
- Location**
- Île de Montréal131
 - Centre-ville132
 - Vieux-Montréal133
 - Laval, Rive-Nord135
 - Rive-Sud136
 - Banlieue ouest137
 - Banlieue est138
 - Laurentides139
 - Estrie / Cantons de l'Est140

- Extérieur de Montréal**141
États-Unis - Hors frontières143
Gestion / location144
Condominiums copropriétés à louer145
Maisons de campagne146
Chalets à louer147
Chambres, pensions148
Propriétés à louer149
Maisons de repos, centres d'accueil150
Garages152
On demande à louer153
On demande à partager154
Sous-location155
Appartements meublés156
- INVESTISSEMENT COMMERCIAL INDUSTRIEL**
Achat - Vente - Échange
- Propriétés à revenus160
 - Propriétés comm. industrielles162
 - Fermes, terres168
 - Commerces170
 - Copropriétés, espaces comm. industriels172
 - Terrains commerciaux et industriels173
 - Gestion immobilière175
- Location**
- Espaces comm. industriels à louer180
 - Commerces à louer182
 - Entrepôts à louer184
 - Bureaux à louer186
 - Magasins à louer188
 - Terrains à louer189
 - Marché aux puces espace à louer190
 - À louer, divers192

Marchandises et services 200

- Marchandises**
- Systèmes de sécurité201
 - Équipements téléphoniques202
 - Audiovisuel203
 - Instruments de musique205
 - Appareils électroménagers206
 - Mobiliers, articles maison207
 - Machines à coudre210
 - Vêtements, fourrure218
 - Collections211
 - Antiquités, artisanat, oeuvres d'art212
 - Bijoux, objets précieux213
 - Livres214
 - Le coin de l'ordinateur217
 - Animaux220
 - Perdu221
 - Trouvé222
 - Piscines224
 - Bois de foyer225
 - Pépinières226
 - Alimentation227
 - Équipements de bureau228
 - Imprimerie229
 - Machinerie, outils231
 - Équipements commerciaux232
 - Matériaux de construction233
 - Marchandises diverses235
 - On demande à acheter236
 - Encans237
 - Vente de garage238
 - Vente de charité239
 - Marché aux puces240
- Services**
- Entretien de la maison250
 - Électricité251
 - Entrepreneurs252
 - Sous-traitance253
 - Coiffure, esthétique327
 - Coiffure, esthétique327

- Planchers**254
Peinture255
Paysagistes, déneigement256
Transport, déneigement257
Chauffage climatisation258
Gardiennes, gardiennage259
Professionnels260
Musiciens / Artistes261
Esthétique, coiffure262
Rédaction, traduction263
Traitement / Textes264
Travail de bureau264
Préparation de c.v.265
Formules juridiques266
Covoiturage267
Services divers268
Soins thérapeutiques et massothérapie270
Consultations, soins professionnels271
- Offres d'emploi 300**
- Compagnies, compagnons403
 - Agences de rencontres404
 - Clubs de rencontres405
 - Lignes de rencontres406
 - Correspondance407
 - Astrologie, occultisme410
 - Consultations415
 - Billets de sport / spectacle419
 - Activités sociales420
 - Escortes, rencontres, etc.440
 - Studios de massage445
 - Divers450
 - "Souhaits"460
 - Naissances, graduations, fiançailles, mariages465
- COURS**350
Services personnels 400
- Transport et véhicules automobiles500
 - Machineries diverses501
 - Camions, jeeps, fourgonnettes511

- Industrie du vêtement**328
Industriel, manufacturier329
Entretien, sécurité, conciergerie331
Services domestiques334
Musiciens, artistes337
Mannequins, modèles339
Emplois divers340
Emplois à l'étranger341
Emplois divers à temps partiel342
Emplois demandés343
Méthodes de recherche d'emploi348
- LOISIRS**
Achat - Vente - Échange
- Articles / équipements de sport605
 - Camping, chasse et pêche606
 - Bicyclettes, ski, golf608
 - Séjours, excursions610
- EQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS**
Achat - Vente - Échange
- Motocyclettes655
 - Bateaux-moteur, yachts, voiliers658
 - Planchés à voiles659
 - Motoneiges, véhicules tout terrain661
 - Remorques665
 - Véhicules récréatifs667
 - Avions670
 - Entreposage de véhicules675
- Affaires 700**
- Propositions d'affaires (encadrées seulement)700
 - Financement705
 - Occasions d'affaires710
 - Associés demandés712
 - Franchises714
 - Services financiers715

- Autos à vendre**550
Autos / camions antiques et de collection555
Services divers560
Achat, vente, location, échange, entretien et réparations565
Pièces et accessoires568
- LOISIRS**
Achat - Vente - Échange
- Articles / équipements de sport605
 - Camping, chasse et pêche606
 - Bicyclettes, ski, golf608
 - Séjours, excursions610
- EQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS**
Achat - Vente - Échange
- Motocyclettes655
 - Bateaux-moteur, yachts, voiliers658
 - Planchés à voiles659
 - Motoneiges, véhicules tout terrain661
 - Remorques665
 - Véhicules récréatifs667
 - Avions670
 - Entreposage de véhicules675
- Affaires 700**
- Propositions d'affaires (encadrées seulement)700
 - Financement705
 - Occasions d'affaires710
 - Associés demandés712
 - Franchises714
 - Services financiers715

HEURES DE TOMBÉE
Les petites annonces régulières
Mardi au samedi :
17h la veille de la parution
Dimanche et lundi :
17h le vendredi précédent

ANNONCES ENCADRÉES
48 heures avant la parution

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8h30 à 17h30
INTERURBAIN SANS FRAIS
1 800 361-5013
TÉLÉCOPIE : 848-6287

Services spécialisés717
Argent à prêter ou demandé718
Tenue de livres, impôt725
Informatique, bureautique726
L'immobilier735
Divers750
Sites Internet780

CAHIER ÉCONOMIE
Propositions d'affaires et avis, du lundi au samedi

Avis 800

- Avis légaux, appels d'offres801
- Avis divers805
- Communiqués810
- Avis de dissolution, changements de nom950

Décès, remerciements, prières 900

- Remerciements995
- Prières997
- Décès999

100 Immobilier

100 VISITES LIBRES

CONDO. 6 1/2, 4628
Colomb, dim. 14 à 16h.

COURS MONT-ROYAL
601 Place Mont-Royal #703
dim. 14-17h, 4 1/2 ch., 1200 \$
Ar. Doit vendre! 937-4800

MONTREAL-MERCER, 3183
Lonsdale, dim. 2-4 h. Bung.
2 terrains, métro Cadillac,
piscine hors-terre, 254-1909

H.D.G. Privé, Cottage, Foyer,
thé, jardin, 5501 fin, 4130
3eacrossillon, dim. 2h à 4h

ROSEMONT, 5365 13e ave.
1. nous vaste 2x4 1/2 et 1 1/2
avec garage, fin de projet,
sare votre offre, 967-1672.
car. 689-9220. Visite libre
am. dim. 13-30 h à 17 h.

ST-EUSTACHE, bndg. 1977,
71 5005, 268 Andromède,
dim. 23, 13 à 16 h, 623-6450.

101 ILE DE MONTREAL

ILE DES SOEURS, maison
de ville, sur coin, 3 cham-
bres, sous-sol fini, garage.
Libre. 946-6772

ILE DES SOEURS, sur bosse
et étang, jardin, 3 ch., foyer,
aspirateur central, 5501 fin,
garage! 199 900 \$, 762-1233.

MERCIER
DUPLX 2 x 5 en rangée, en
bonne condition, Planchers
lattes, garage. Eval.
144 000 \$. Prix: 135 000 \$
BEAU duplex det. 2 x 5 1/2 +
bachelor, tout brigue, grand
terrain, rev. 16 800 \$ Tout
renové. Propriétaire occu-
pant. 189 500 \$

DUPLX jumelé, 2 grand 5 1/2
+ bachelor chaleureux (bi-
joux), planchers lattes. Grand
terrain, parc. Secteur caline.
Rev. 17 640 \$. Prix 134 900 \$

DUPLX 2 x 5 1/2 + bachelor.
Bon investissement. Plus-
sieurs rénovations. Vendeur
motivé. 132 900 \$

Mme ARCHAMBAULT 259-8884
REMAX HARMONIE CTRR
METRO Beaugrand, luxueux
4plex, 4 foyers, revenu
élevé. Sants agent. 353-9169

METRO Cremazie, beau
2x5 1/2, garage, bois franc,
5501 fin, 139 000 \$, 384-8343

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-9850

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
323-7847, 928-3734 Yvon.

NOUVEAU ROSEMONT, duplex
180 000 \$. 332-0216

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex
180 000 \$. 332-0216

MTL CENTRE, triplex 6 1/2
717 rénovés, rev. 1500 \$
/mois. Patis. piscine, remise,
135 000 \$ 526 - 8413

MTL-EST, duplex rev. annuel
13 300 \$. Prix dégrèné
149 000 \$, 667-98

la  aie

Le samedi 22 mars seulement!
Tous nos magasins ouvrent à 8 h 30

Solde d'un jour

**DÉSOLÉS,
PAS DE BONS
D'ACHAT DIFFÉRÉ**

**ACHATS
EN MAGASIN
SEULEMENT**

LES JOURS LA BAIE AMÉLIORÉS!

DE 8 H 30 À 10 H!
**NE PAYEZ PAS
LA TPS
NI LA TVQ**

**La mode à prix ordinaire
ou à prix de solde
pour femme**

Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS et la TVQ
sur nos prix ordinaires ou nos prix de solde.
La mode pour femme, rayon 100.

DE 8 H 30 À 10 H!
**50 %
DE RABAIS**
**Exerciseur
Abs Only
de Tony Little**

Notre prix ord. 59,99 \$.
**Solde d'un jour
29,99 \$ ch.**

Articles de sport, rayon 742.

DE 8 H 30 À 10 H!
**50 %
DE RABAIS**
**Fragrances
Cassini
pour homme
et femme**

Nos prix ord. 23 \$ à 240 \$.
**Solde d'un jour
11,49 \$ à 119,97 \$ ch.**
 Fragrances, rayon 242.

DE 8 H 30 À 10 H!
**2 POUR
5,98 \$**
**Culottes
WonderBra**

Modèle n° 503. Teinte de fin
de série. Rose seulement.
 Notre prix ord. 12 \$.
 Dernier prix 3,99 \$.
Solde d'un jour 2 pour 5,98 \$
 Dessous, rayon 178. Désolés,
pas de bon d'achat différé.

DE 8 H 30 À 10 H!
**40 %
DE RABAIS**
**Salopettes
Osh Kosh**

Modèle basique en jean.
 Tailles 12 à 24 mois.
 Notre prix ord. 32,99 \$.
**Solde d'un jour
19,99 \$ ch.**
 Vêtements pour enfant,
rayon 455.

DE 8 H 30 À 10 H!
**50 %
DE RABAIS**
**Protège-
oreillers
Quattro®**

Nos prix ord. 10 \$ et 12 \$.
**Solde d'un jour
4,99 \$ et 5,99 \$ ch.**
 Literie basique, rayon 604.

DE 8 H 30 À 10 H!
**40 %
DE RABAIS**
**Tenues de nuit
FairSet®
en finette**

Robes de nuit, pyjamas
et peignoirs imprimés
pour femme. Sur nos
prix ordinaires.
 Tenues de nuit, rayon 820.

DE 8 H 30 À 10 H!
**30 %
DE RABAIS**
**Havresacs
Sportek®**

Notre prix ord. 14,99 \$.
**Solde d'un jour
10,49 \$ ch.**

Articles de sport, rayon 742.

DE 8 H 30 À 10 H!
**20 %
DE RABAIS**
**Tous
les systèmes
de filtre
à eau Brita**

Sur nos prix ordinaires.
 Articles ménagers, rayon 637.
 Exception : filtres de recharge.

DE 8 H 30 À 10 H!
**50 \$
DE RABAIS**
**Magnéto-
scope
haute-fidélité
à 4 têtes**

Télécommande universelle.
 Prises audio-vidéo frontales.
 Notre prix après lancement
339,99 \$. **Solde d'un jour
289,99 \$ ch.**
 Appareils électroniques, rayon 681.

DE 8 H 30 À 10 H!
9,99 \$
**Draps de bain
Cannon**

Imparfaits. Faits de coton.
 Notre prix ord. 14,99 \$.
**Solde d'un jour
9,99 \$ ch.**
 Salle de bains, rayon 605.



Compagnie de la Baie d'Hudson

la  aie

Vous pouvez faire confiance à
 la  aie **SERVICE D'IMPÔT**
 assuré par **H&R BLOCK**

VOUS AVEZ LE MEILLEUR